




EVADIX

rapport financier annuel 2015

SOMMAIRE

Aperçu des activités	
Synthèse des chiffres de l'exercice	
Structure & Gouvernance	
Déclaration de la personne responsable	
Commentaires sur les résultats annuels	
Comptes annuels consolidés	
<i>Comptes BNB</i>	
<i>Rapport de gestion</i>	
<i>Rapport du commissaire</i>	
Comptes annuels statutaires	
<i>Comptes BNB</i>	
<i>Rapport de gestion</i>	
<i>Rapport du commissaire</i>	

APERÇU DES ACTIVITÉS



Une offre de productions intégrées

Impression flexo

Impression en flexographie jusqu'à 8 couleurs sur papier, film polypropylène et polyéthylène pour les packagings, notamment alimentaires

Extrusion polyéthylène

Production de nombreuses formulations de film polyéthylène jusqu'à 3 couches

Impression offset*

Impression sur presses rotatives offset 48, 72 et 96 pages et brochage pour les catalogues vpc, catalogues industriels, magazines, guides, brochures, dépliants publicitaires

* Productions de la société Casterman Printing SA, déconsolidée en 2015.

SYNTHÈSE DES CHIFFRES DE L'EXERCICE

Résultats annuels 2015*

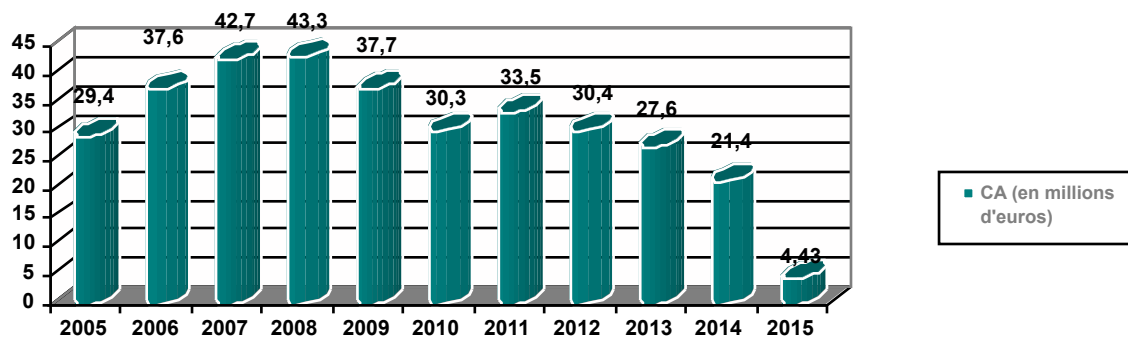
• Chiffre d'affaires :	4,43 millions d'euros (-79,3%)
• EBITDA** :	0,66 million d'euros
• Résultat net :	-3,66 millions d'euros

* La société Casterman Printing a fait l'objet d'une déconsolidation pour l'exercice 2015 ; ces résultats sont donc à envisager dans le cadre d'un périmètre de consolidation non constant.

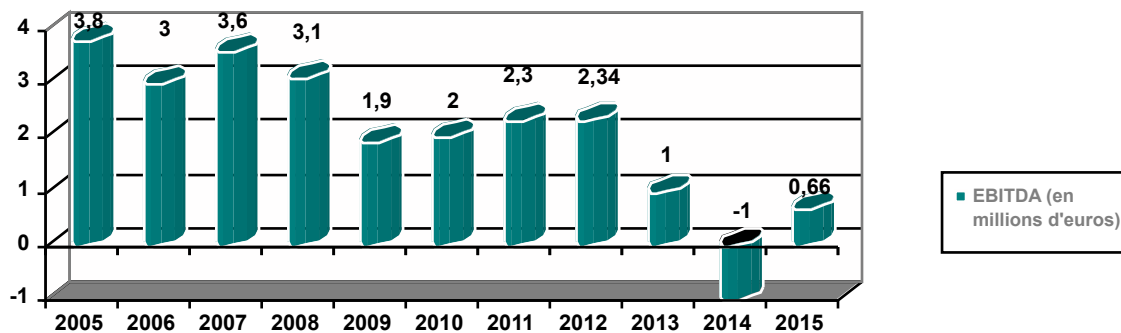
** Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et provisions.

SYNTHÈSE DES CHIFFRES DE L'EXERCICE

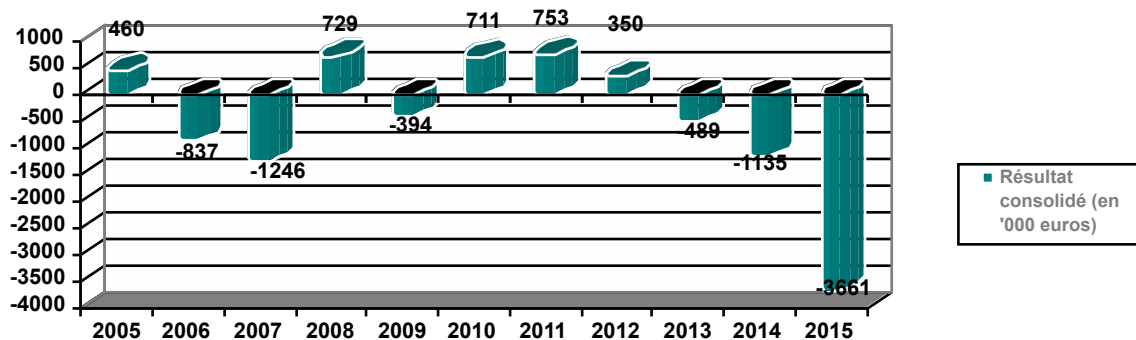
Chiffre d'affaires net



EBITDA



Résultat net consolidé



SYNTHÈSE DES CHIFFRES DE L'EXERCICE

<i>Compte de Résultats Consolidé (en 000 d'euros)</i>	Exercice 2014	Exercice 2015
<i>Exercice couvrant la période du</i>	<i>01/01 – 31/12 2014</i>	<i>01/01 – 31/12 2015</i>
Chiffre d'affaires net	21.429	4.429
EBITDA¹	-1.053	664
Amortissements et réduction de valeur	-1.761	-465
Résultat d'exploitation	-2.813	199
Résultat financier	-146	-186
Résultat courant	-2.960	12
Résultat exceptionnel	1.770	-3.667
Résultat avant impôts	-1.189	-3.655
Impôts et impôts différés	54	-6
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0	0
Résultat consolidé	-1.135	-3.661
Part du groupe dans le résultat consolidé	-1.134,8	-3.661
Bénéfice des entreprises consolidées	-1.135	-3.661
<i>Par Action (en euros)</i>		
Résultat consolidé par action	-0,38	-1,22
<i>Comptes de bilan consolidé (en 000 d'euros)</i>		
Capitaux propres	6.551	1.975
Endettement financier à long terme (>1an)	2.269	562
Endettement financier net à court terme ²	1.774	989

¹ EBITDA : Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements et provisions

² Dettes financières échéant dans l'année, moins la trésorerie disponible



structure & gouvernance

EVADIX

STRUCTURE & GOUVERNANCE

EVADIX SA

Quai Donat Casterman 71
7500 Tournai
BE 0467 731 030
RPM Tournai
Fonds propres : € 1,9 millions

Chiffres clés consolidés 2015

Chiffre d'affaires	€ 4,43 millions
EBITDA	€ 0,66 millions
Perte des entreprises consolidées	€ -3,7 millions
Effectifs au 31/12/2015	52

Conseil d'Administration

- AgroPellets SPRL
représentée par Jean-François GOSSE
- Pascal LEURQUIN
- The Next Limit SPRL
représentée par Didier de CONINCK
- Roger MALCHAIR
- Crina IFTIMIA
- Ambition to Success SA
représentée par Etienne VAN de KERCKHOVE

Président - Administrateur indépendant

Administrateur délégué

Administrateur indépendant

Administrateur exécutif

Administrateur exécutif

Administrateur indépendant

Comité d'audit et de rémunération

- AgroPellets SPRL
représentée par Jean-François GOSSE
- The Next Limit SPRL
représentée par Didier de CONINCK
- Pascal LEURQUIN

Président

Membre

Invité permanent

Filiales

Belgique

Casterman Printing

Roumanie

EVADIX EST

EVADIX MPI

EVADIX Labels

Commissaire

RSM Réviseurs d'entreprises représenté par Bernard DE GRAND RY, Céline ARNAUD

STRUCTURE & GOUVERNANCE

Déclaration de participation importante conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Monsieur Pascal Leurquin, Monsieur Roger Malchair et Madame Dominique Alleman, actionnaires de EVADIX SA, ont co-signé une notification de participation importante au capital de la société en qualité de personnes agissant de concert et ayant conclu un accord relatif à la possession, l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote.

Cette notification à la FSMA a été signée le 7 mars 2011 et fait suite aux dépassements de seuil des participations individuelles de Monsieur Pascal Leurquin et Madame Dominique Alleman. Cette notification informe également que Monsieur Pascal Leurquin, qui détient seul plus de 30% des titres conférant le droit de vote, invoque l'article 74 §3 5° de la loi du 1^{er} avril 2007 et relatif aux offres publiques d'acquisition. Le public ne doit ainsi pas s'attendre à une OPA de la part de Monsieur Pascal Leurquin.

Le dénominateur du capital de la société est de 3.003.525 titres auquel sont attachés autant de droits de vote. Les participations des trois actionnaires co-signataires de la notification sont donc réparties comme suit :

<i>Détenteur de droit de vote</i>	<i>Nombre de droits de vote déclarés dans la notification précédente</i>	<i>Nombre de droits de vote actuel</i>	<i>Pourcentage de droits de vote actuel</i>
Pascal Leurquin	857.922	907.922	30,23%
Dominique Alleman	458.805	408.805	13,61%
Roger Malchair	320.100	320.100	10,66%
<i>Total</i>		1.636.827	54,50%

Aucun mouvement n'a été enregistré depuis le 07 mars 2011.

STRUCTURE & GOUVERNANCE

Notification dans le cadre de l'article 74 de la loi du 1er avril 2007

Dénomination de l'émetteur des titres avec droit de vote détenus : EVADIX SA

Numéro d'identification : 0467-731-030

Identité du déclarant (personne physique) : Pascal LEURQUIN

Chaîne de contrôle : EVADIX SA > Pascal LEURQUIN

Action de concert :

Le déclarant est lié à une autre personne physique, Madame Dominique ALLEMAN

Situation au 31 août 2015

Nombre et pourcentage de titres avec droit de vote détenus par le déclarant :

Nombre de titres avec droit de vote détenus : 907.922

Pourcentage : 30,23%

Evolution depuis le 1^{er} septembre 2014

Aucune

Cette notification a été adressée à la FSMA et publiée sur le site web de l'émetteur (www.evadix.com - rubrique Investisseurs) en date du 31 août 2015.

STRUCTURE & GOUVERNANCE

Application des principes de Corporate Governance du Code Buisse

Evadix n'étant pas cotée sur un marché réglementé (au sens de l'article 4 du Code des Sociétés), elle a depuis 2006 continuellement développé et amélioré sa gouvernance en appliquant l'essentiel des recommandations formulées par les codes Buisse (I et II depuis 2009), notamment au niveau de la composition et du fonctionnement de son Conseil d'Administration:

1. Depuis 2006, le CA comporte au moins 50% d'administrateurs externes et souvent indépendants. Actuellement, le CA est composé de 3 administrateurs exécutifs et de 3 administrateurs indépendants dont le Président. Ces 3 administrateurs indépendants disposent d'expériences très complémentaires dans le développement et le management d'entreprises de tailles (10 à 600 personnes) et de secteurs variés. Ils apportent également l'expérience et la pratique acquise en tant que membres des CA d'autres entreprises. Plusieurs administrateurs indépendants sont par ailleurs membres et/ou actifs au sein de Guberna. Les administrateurs indépendants sont rémunérés. Un observateur de la Sogepa, partenaire financier de l'entreprise, participe à toutes les réunions du CA;

2. Le CA est particulièrement actif et se réunit de 5 à 8 fois par an suivant les nécessités, le taux de présence moyen des administrateurs est supérieur à 90% et les décisions du CA ont toujours, après concertation, été prises en consensus;

3. Le Président, administrateur indépendant, entretient des échanges réguliers avec l'administrateur délégué, prépare l'ordre du jour des réunions du CA avec lui, veille à la suffisante information préalable de tous les administrateurs et conduit effectivement les réunions.

4. Un reporting financier très détaillé a été développé par le management et est appliqué pour toutes les filiales du groupe. Il est systématiquement communiqué aux administrateurs ainsi que les budgets prévisionnels établis dans le même format. Des notes qualitatives préparées par l'administrateur délégué complètent ces informations si nécessaire en fonction des sujets à l'ordre du jour des réunions du CA;

5. Les PV des réunions du CA, préparés par l'administrateur délégué qui fait également office de secrétaire général et assiste aux réunions du CA, sont toujours suffisamment explicites au niveau du résumé des discussions et des décisions prises;

6. Le CA a constitué un Comité d'Audit, également compétent en matière de nomination et de rémunération, qui dispose de sa propre charte et qui comporte toujours une majorité d'administrateurs indépendants disposant des compétences adéquates. Ce comité se réunit notamment deux fois par an avec les réviseurs et évalue avec ceux-ci la politique de gestion des risques et la qualité du contrôle interne. Ce comité consacre aussi une réunion annuelle aux nominations et aux rémunérations des principaux managers du groupe.

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné, Pascal LEURQUIN, Administrateur délégué, déclare qu'à ma connaissance :

a) les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation ;

b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by 'L' and 'E' in a cursive script.

Pascal LEURQUIN



commentaires sur les résultats annuels

EVADIX

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS ANNUELS

L'objet de la présente section du rapport financier annuel est de donner au lecteur les compléments d'information nécessaires pour préciser, compléter et commenter les comptes annuels et les rapports de gestion consolidés et statutaires incorporés dans ce document.

SITUATION ET PERSPECTIVES DE MARCHÉ - LITIGES ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La situation de marché dans laquelle EVADIX a évolué en 2015 s'inscrit dans la continuité des difficultés rencontrées lors de l'exercice précédent.

Dans les secteurs de la logistique et de la production de marketing direct, la SA EVADIX Bilog s'est engagée en mars 2015 dans le cadre d'une procédure de réorganisation avec transfert d'activité. Depuis plusieurs années, cette filiale subissait des conditions de marché particulièrement difficiles. Ses activités dans la production de marketing direct étaient affectées, notamment, par le net recul des opérateurs historiques du secteur de la Vente Par Correspondance. D'autre part, les coûts importants (notamment de location) liés à l'occupation d'un bâtiment devenu disproportionné pesaient lourdement sur la rentabilité de l'entreprise. Au terme de cette procédure, le tribunal de commerce a prononcé un jugement favorable à l'offre d'un repreneur et l'activité a été cédée en août 2015.

Cette cession n'a eu aucun impact sur les résultats comptables d'EVADIX SA car la valeur de la participation d'EVADIX Bilog et de la créance sur EVADIX Bilog avait été complètement amortie dans les comptes d'EVADIX SA lors de la clôture de l'exercice 2014.

Toutefois, EVADIX SA était garante des obligations de la société faillie EVADIX Bilog, notamment vis-à-vis du bailleur de ses entrepôts logistiques. La charge financière particulièrement lourde de la dette liée à ces obligations a motivé la procédure en réorganisation dans le cadre de la loi sur la continuité des entreprises engagée par EVADIX SA en octobre 2015. Tel que déjà précisé dans le rapport financier semestriel 2015 de la société, EVADIX SA a enregistré une provision exceptionnelle, à concurrence de près de 373.000 euros pour couvrir cette charge.

Suite à la décision favorable rendue par le tribunal de commerce, EVADIX SA a, au cours d'une période sursitaire qui s'est achevée en décembre 2015, conduit un plan d'apurement de ses créances dans le cadre prévu par la loi pour lui permettre d'assurer le maintien de ses activités. Ce plan a été homologué par le tribunal de commerce après avoir été approuvé à l'unanimité par les créanciers ayant pris part au vote

COMMENTAIRES SUR LES RÉSULTATS ANNUELS

La filiale Casterman Printing, active dans le secteur de l'impression offset, subit depuis plusieurs années des conditions de marché caractérisées par une baisse globale des volumes et une forte pression sur les prix de vente. D'autre part, les coûts fixes de cette activité étant particulièrement importants, l'adaptation des coûts variables peine à enrayer la chute des marges opérationnelles.

Le 18 mai 2016, le tribunal de commerce du Hainaut a prononcé un jugement favorable à la requête déposée par la SA Casterman Printing dans le cadre d'une procédure de réorganisation avec transfert d'activité. Cette décision a marqué le début d'une période de 6 mois durant laquelle le mandataire judiciaire désigné par le Président du tribunal va conduire sa mission avec pour objectif l'identification d'un repreneur potentiel au terme de la procédure engagée.

Cette procédure a un impact sur les résultats comptables du groupe EVADIX car elle a généré la déconsolidation de Casterman Printing pour l'exercice 2015 et la mise à zéro de la valeur de la participation de la filiale dans le compte statutaire de EVADIX SA, soit une charge exceptionnelle de 3,299 KEUR.

De fait, suite aux différentes procédures engagées depuis la fin de l'exercice 2014, le périmètre de consolidation du groupe a été sensiblement modifié. Les résultats de cet exercice 2015 sont donc à envisager dans le cadre d'un périmètre de consolidation non constant.

Le chiffre d'affaires consolidé d'EVADIX a ainsi baissé de près de 80% entre les exercices 2014 et 2015. Le Groupe clôture cet exercice avec un résultat net négatif de 3.661 KEUR (contre un résultat net négatif de 1.135 KEUR en 2014). L'EBITDA, pour sa part, s'améliore très significativement et s'établit à 664 KEUR (contre -1.053 KEUR en 2014).

La situation des activités développées par EVADIX en Roumanie demeure quant à elle stable et le chiffre d'affaires devrait se maintenir à un niveau comparable à celui développé lors de l'exercice précédent.

ENGAGEMENT EN MATIERE DES PENSIONS

L'entreprise propose à ses collaborateurs un plan d'assurance groupe. La contribution annuelle de l'entreprise représente environ 50% des primes totales. Le solde des 50% est payé par le travailleur.



comptes annuels consolidés

*Comptes BNB
Rapport de gestion
Rapport du commissaire*

EVADIX

47				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0467.731.030	P.	U.	D.	CONSO 1

COMPTES CONSOLIDES EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ~~OU DU CONSORTIUM~~ (1)(2) :

EVADIX

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Quai Donat Casterman**

N°: **71**

Code postal: **7500**

Commune: **Tournai**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: **Hainaut, division Tournai**

Adresse Internet (3):

Numéro d'entreprise

0467.731.030

COMPTES CONSOLIDES communiqués à l'assemblée générale du

27/06/2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2015

au

31/12/2015

Exercice précédent du

1/01/2014

au

31/12/2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont / ne sont pas~~ (1) identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et des REVISEUR(S) D'ENTREPRISE(S) ayant contrôlé les comptes consolidés

MALCHAIR ROGER

Rue de Mortagne 79, boîte c, 7604 Baugnies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 12/05/2014- 8/05/2017

LEURQUIN PASCAL

Rue de Sotriamont 2, 1400 Nivelles, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 12/05/2014- 8/05/2017

IFTIMIA CRINA

Rue de Sotriamont 2, 1400 Nivelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2015- 8/05/2017

Documents joints aux présents comptes consolidés: **RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE, RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES**

CAS OU LES COMPTES CONSOLIDES D'UNE SOCIETE DE DROIT ETRANGER SONT DEPOSES PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4^a du Code des sociétés)

Nombre total de pages déposées: **41**
 objet: 4.2, 4.3, 4.4, 4.8.1, 4.8.3, 4.8.4, 4.10.1, 4.18

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature
(nom et qualité)

LEURQUIN PASCAL

Signature
(nom et qualité)

(1) Biffer ce qui ne convient pas.

(2) En cas de consortium, remplir section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

AGROPELLETS SPRL 0898.262.362

Rue du Follet 10, boîte 204, 7540 Kain (Tournai), Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 11/05/2015- 8/05/2017

Représenté par

GOSSE Jean-François

Rue du Follet 10, boîte 204, 7540 Kain (Tournai), Belgique

AMBITION TO SUCCESS SA 0435.429.337

Petite Ferme de Jaribote 39, 1300 Wavre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2015- 8/05/2017

Représenté par

VAN DE KERCKHOVE Etienne

Petite Ferme de Jaribote 39, 1300 Wavre, Belgique

THE NEXT LIMIT SPRL 0875.795.677

Rue Général Lotz 94, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 11/05/2015- 8/05/2017

Représenté par

DE CONINCK Didier

Rue Général Lotz 94, 1180 Bruxelles 18, Belgique

REVISEUR(S) D'ENTREPRISE(S)

RSM - REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL 0429.471.656

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique

Mandat : 11/05/2015- 14/05/2018

Numéro de membre: B00033

Représenté par :

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET REVISEURS D'ENTREPRISES (suite de la page précédente)

1. DE GRAND RY Bernard

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique

Numéro de membre: A01051

2. ARNAUD Céline

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique

Numéro de membre: A01858

BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION(1)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	<u>3.503.050,97</u>	<u>11.127.376,35</u>
Frais d'établissement	4.7	20		552,50
Immobilisations incorporelles	4.8	21	63.615,47	86.259,51
Ecarts de consolidation positifs	4.12	9920		
Immobilisations corporelles	4.9	22/27	3.439.427,50	10.772.058,34
Terrains et constructions.....		22	1.238.261,00	2.773.160,30
Installations, machines et outillage		23	2.120.867,63	2.918.735,30
Mobilier et matériel roulant		24	38.028,39	41.731,05
Location-financement et droits similaires.....		25	23.243,22	5.019.727,45
Autres immobilisations corporelles.....		26		171,33
Immobilisations en cours et acomptes versés.....		27	19.027,26	18.532,91
Immobilisations financières	4.1-4	28	8,00	268.506,00
Sociétés mises en équivalence.....	4.10	9921		
Participations.....		99211		
Créances.....		99212		
Autres entreprises.....	4.10	284/8	8,00	268.506,00
Participations, actions et parts.....		284	8,00	8,00
Créances.....		285/8		268.498,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.627.164,31</u>	<u>8.076.649,69</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales.....		290		
Autres créances.....		291		
Impôts différés.....		292		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	665.446,19	1.338.896,10
Stocks (2).....		30/36	665.446,19	1.338.896,10
Approvisionnements.....		30/31	488.828,56	1.093.105,79
En-cours de fabrication.....		32	22.985,72	115.174,87
Produits finis.....		33	152.914,76	129.698,52
Marchandises.....		34	717,15	916,92
Immeubles destinés à la vente.....		35		
Acomptes versés.....		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	880.412,82	5.070.821,33
Créances commerciales.....		40	839.687,61	4.802.401,42
Autres créances.....		41	40.725,21	268.419,91
Placements de trésorerie		50/53	25,92	130,52
Actions propres.....		50		
Autres placements.....		51/53	25,92	130,52
Valeurs disponibles		54/58	54.323,44	1.571.952,27
Comptes de régularisation		490/1	26.955,94	94.849,47
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	5.130.215,28	19.204.026,04

(1) Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

(2) Possibilité de regroupement des stocks (article 158, § 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	1.974.972,39	6.550.539,77
Capital			10	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital souscrit.....			100	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital non appelé.....			101		
Primes d'émission			11	4.240.232,74	4.240.232,74
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves consolidées (+)/(-)		4.11	9910	-5.897.334,27	-2.236.430,17
Écarts de consolidation négatifs		4.12	9911		75.075,20
Imputations des écarts de consolidation positifs			99201		
Écarts de conversion (+)/(-)			9912	-327.429,46	-305.672,12
Subsides en capital			15	76.791,01	894.621,75
INTERETS DE TIERS					
Intérêts de tiers			9913	15,39	1.038,98
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES			16	4.049,93	416.170,98
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires.....			160		
Charges fiscales.....			161		
Grosses réparations et gros entretien.....			162		
Autres risques et charges.....			163/5		
Impôts différés et latences fiscales		4.6	168	4.049,93	416.170,98
DETTES			17/49	3.151.177,57	12.236.276,31
Dettes à plus d'un an		4.13	17	707.496,19	2.661.374,50
Dettes financières			170/4	561.771,80	2.268.671,45
Emprunts subordonnés.....			170	322.598,53	342.857,16
Emprunts obligataires non subordonnés.....			171		
Dettes de location-financement et assimilées.....			172	83.435,66	820.433,26
Établissements de crédit.....			173	118.634,55	585.811,62
Autres emprunts.....			174	37.103,06	519.569,41
Dettes commerciales			175	145.724,39	241.117,44
Fournisseurs.....			1750	145.724,39	241.117,44
Effets à payer.....			1751		
Acomptes reçus sur commandes.....			176		
Autres dettes.....			178/9		151.585,61
Dettes à un an au plus		4.13	42/48	2.305.741,80	9.331.090,01
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année			42	372.560,18	1.037.709,00
Dettes financières			43	1.042.938,29	3.345.549,69
Établissements de crédit.....			430/8	1.042.938,29	1.270.549,69
Autres emprunts.....			439		2.075.000,00
Dettes commerciales			44	753.246,79	2.711.233,50
Fournisseurs.....			440/4	753.246,79	2.711.233,50
Effets à payer.....			441		
Acomptes reçus sur commandes.....			46		571.095,00
Dettes fiscales, salariales et sociales			45	43.776,06	1.596.449,02
Impôts.....			450/3	20.288,94	73.206,47
Rémunérations et charges sociales.....			454/9	23.487,12	1.523.242,55
Autres dettes.....			47/48	93.220,48	69.053,80
Comptes de régularisation			492/3	137.939,58	243.811,80
TOTAL DU PASSIF			10/49	5.130.215,28	19.204.026,04

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDÉS*(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	4.428.969,34	21.429.452,35
Chiffre d'affaires.....	4.14	70	4.171.338,68	20.797.980,82
Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (réduit)..... (+)/(-)		71		24.766,90
Production immobilisée.....		72	65.315,58	79.212,83
Autres produits d'exploitation.....		74	192.315,08	527.491,80
Coût des ventes et des prestations		60/64	4.230.430,25	24.242.552,66
Approvisionnements et marchandises.....		60	2.419.245,09	11.541.384,46
Achats.....		600/8	2.415.896,91	11.314.933,42
Variations des stocks (augmentation, réduit)..... (+)/(-)		609	3.348,18	226.451,04
Services et biens divers.....		61	798.808,99	4.093.749,41
Rémunérations, charges sociales et pensions.....	4.14	62	501.206,71	6.673.277,40
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.....		630	461.748,38	1.761.261,76
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)..... (+)/(-)		631/4	3.008,72	-282,03
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)		635/7	1.189,09	-908,52
Autres charges d'exploitation.....		640/8	45.223,27	174.070,18
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs.....		9960		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	198.539,09	-2.813.100,31
Produits financiers		75	34.193,63	249.411,38
Produits des immobilisations financières.....		750		
Produits des actifs circulants.....		751	4.419,10	1.131,97
Autres produits financiers.....		752/9	29.774,53	248.279,41
Charges financières		65	220.300,46	395.899,30
Charges des dettes.....		650	144.971,82	251.577,41
Amortissements sur écarts de consolidation positifs.....		9961		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales - Dotations (reprises)..... (+)/(-)		651	873,96	
Autres charges financières.....		652/9	74.454,68	144.321,89
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	12.432,26	-2.959.588,23

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	2.214.621,11	1.784.191,70
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation....		9970		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières.....		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels.....		762	1.189,09	
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés.....		763	26.070,66	104.702,78
Autres produits exceptionnels.....	4.14	764/9	2.187.361,36	1.679.488,92
Charges exceptionnelles		66	5.881.569,04	13.953,48
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.....		660		1.374,23
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs.....		9962		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	3.299.620,00	
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations)..... (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés.....		663	3.982,00	
Autres charges exceptionnelles.....	4.14	664/8	2.577.967,04	12.579,25
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-3.654.515,67	-1.189.350,01
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales .		780	1.473,60	59.618,48
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	4.14	67/77	7.861,89	5.255,39
Impôts.....		670/3	7.861,89	5.255,39
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales.....		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-3.660.903,96	-1.134.986,92
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (+)/(-)		9975		
Résultats en bénéfice.....		99751		
Résultats en perte.....		99651		
Bénéfice (Perte) consolidé (+)/(-)		9976	-3.660.903,96	-1.134.986,92
Dont :				
Part des tiers (+)/(-)		99761	0,14	-179,62
Part du groupe (+)/(-)		99762	-3.660.904,10	-1.134.807,30

LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES ET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) (1)(2)	Fraction du capital détenue (3) (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)(4)
EVADIX EST S.R.L. Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00
EVADIX MPI S.R.L. Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00
EVADIX LABELS S.R.L Strada Chimiei 1 617410 Savinesti Roumanie	G	99,99	0,00

(1) G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (**avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe**)

E1 Mise en équivalence d'une société associée (*article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)

E2 Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)

E3 Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)

E4 Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*)

(2) Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque**.

(3) Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

(4) Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5. (*article 112 de l'arrêté précité*).

CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas avec justification, où il est dérogé à ces critères *(en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)*.

Toutes les entités juridiques contrôlées de manière directe ou indirecte par Evadix SA ont été consolidées par intégration globale.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable *(en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité)*.

La SA Evadix Billog et la SA Casterman Printing ont été déconsolidées en date du 1er janvier 2015. Ces sociétés étaient auparavant intégrées globalement sur base d'un pourcentage groupe de respectivement 99,99% et 99,98%.

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs:

aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)

aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 165, VI.b de l'arrêté royal précité*).

Règles d'évaluation établies par le conseil d'administration

Sans préjudice de l'application des règles d'évaluation reprises ci-dessous, les règles d'évaluation stipulées dans l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises (Code des Sociétés) sont également d'application.

Toutes les entités juridiques du groupe faisant partie du périmètre de consolidation possèdent des règles d'évaluation comptables identiques.

1. Evaluation de l'actif

1.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition ; les frais de restructuration, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et d'augmentation de capital sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les frais d'émission d'emprunts sont activés et l'amortissement est réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Les autres frais d'établissement sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les frais de restructuration sont activés et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20%.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ; les immobilisations incorporelles, autres que celles acquises de tiers, sont évaluées à leur coût de revient, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

La durée de l'amortissement est fixée au cas par cas ; toutefois, si les amortissements de frais de recherche et de développement et de goodwill sont répartis sur plus de cinq ans, justification doit en être donnée.

La durée d'amortissement des licences et des logiciels varie entre 20% et 33.33%.

Les dotations d'amortissement se font au prorata temporis durant l'année d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

Les écarts de consolidation positifs sont amortis sur une durée de dix ans. Le Conseil d'Administration a retenu la durée de 10 ans pour l'amortissement des écarts de consolidation positifs éventuels dans la mesure où c'est la période sur laquelle est estimé le retour sur investissement dans le cadre de l'acquisition de nouvelles filiales.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, autres que celles engagées pour le paiement d'une rente viagère ou en vertu d'un contrat de location-financement ou de contrats similaires, sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrats similaires, sont portés à l'actif, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la restitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Est repris en valeur d'acquisition des biens acquis contre paiement d'une rente viagère, le capital nécessaire au moment de l'acquisition, pour assurer le service de la rente, augmenté du montant payé au comptant et des frais.

Suivant la nature des immobilisations corporelles acquises, le conseil d'administration décide au cas par cas pour chacune des acquisitions de l'exercice de la méthode d'amortissement ainsi que du taux applicable.

En règle, il sera fait application des taux généralement admis par l'Administration des Contributions Directes.

Sauf dérogations décidées, dans le cas d'espèce, par le conseil d'administration, les méthodes d'amortissement et les taux applicables seront les suivants :

- Constructions : 5% linéaire

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

- Machines et outillages : 6,67% linéaire à 33,33% linéaire
- Petit matériel : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel de bureau : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel informatique : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Logiciels informatiques : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Matériel promotionnel : 20% linéaire
- Voitures et véhicules utilitaires : 20% linéaire à 33,33% linéaire
- Leasing : 6,67% linéaire à 33,33% linéaire ou durée du contrat
- Aménagements en immeubles loués : 10% linéaire à 11,11% linéaire.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

1.4. Immobilisations financières

Les participations et actions sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. La valeur d'acquisition des participations, actions ou parts reçues en rémunération d'apports ne consistant pas en numéraire ou résultant de la conversion de créances, correspond à la valeur conventionnelle des biens et valeurs apportées ou des créances consenties. Toutefois, si cette valeur conventionnelle est inférieure à la valeur de marché des biens et des valeurs apportées ou des créances consenties, la valeur d'acquisition correspond à cette valeur supérieure de marché.

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Lorsque leur rendement actuariel, calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme élément constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres, à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur base actualisée.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 31 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

1.5. Stocks

Matières premières, fournitures et marchandises

Les matières premières, fournitures et marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation à la valeur inférieure du marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des matières premières, fournitures et marchandises est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), par une individualisation du prix de chaque élément.

Produits finis

Les produits finis sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture d'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur inférieure de marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des produits finis est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés) par une individualisation du prix de chaque élément.

Les produits finis fabriqués par l'entreprise même, sont évalués à leur coût de revient.

Le coût de revient des produits finis comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

En-cours de fabrication

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient, majoré compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Le coût de revient des commandes en exécution comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

1.6. Créances à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances à plus ou à moins d'un an, qui ne sont pas reprises sous la rubrique " immobilisations financières", font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés).

Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur des créances à plus ou moins d'un an pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

1.7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles.

Les actions propres de l'entreprise sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les actions sont évaluées au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Les titres à revenus fixe sont évalués au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Lorsque le rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur une base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché.

2 Evaluation du passif

2.1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou incertaines mais indéterminées quant à leur montant.

Outre les provisions, constituées conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), des provisions sont constituées, le cas échéant, pour couvrir d'autres risques et charges relatifs à :

- des engagements en matière de rente viagère ;
- des charges découlant de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers ;
- des charges découlant d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations ;
- l'exécution de commandes passées ou reçues ;
- des fluctuations de prix ;
- des positions et marchés à termes en devises ou en marchandises ;

REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

- des garanties ;
- des litiges en suspens.

Les provisions pour les risques et charges citées ci-dessus sont uniquement constituées en cas de risques prévisibles et de charges permanentes qui peuvent exercer une influence sur le résultat de l'exercice en cours ou des exercices suivants. Le montant des provisions est déterminé sur base d'une estimation objective des documents dont les risques et les charges ressortent.

2.2. Les impôts différés

Les impôts différés sur les subsides en capital et les plus-values réalisées sont initialement évalués au montant normal de taxation qui les aurait frappés, si ces subsides et plus-values avaient été taxés à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été taxés. L'évaluation se fait sur base du taux d'imposition moyen.

Ils sont évalués sous déduction de l'effet des réductions d'impôts et immunisations dont il est probable, au moment où ces subsides et ces plus-values sont actés, qu'il résultera, dans un avenir prévisible, une diminution de la charge fiscale afférente à ces subsides et ces plus-values.

2.3. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location financement ou de contrat similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien objet du contrat.

2.4. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

2.5. Conversion de devises

Lorsque, à la date du bilan, des avoirs, des dettes et des engagements libellés en devises étrangères font partie des fonds propres de la société et que ces fonds propres sont soumis à l'impôt, ils sont convertis au cours de clôture du marché au comptant à la date du bilan ou du jour suivant de cotation.

Les montants convertis des devises étrangères sont repris comme suit dans le résultat de l'exercice : les écarts de conversion positifs ne sont pas inclus dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés ; les écarts de conversion négatifs sont directement pris en charge au cours de l'exercice concerné.

Les comptes annuels des filiales libellés en devises étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique;
- les charges et les produits sont convertis au cours moyen de l'exercice;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces principes sont portés à la rubrique 'Ecart de conversion' au passif du bilan (fonds propres).

Impôts différés et latences fiscales

<i>Ventilation de la rubrique 168 du passif.....</i>	
<i>Impôts diférés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).....</i>	
<i>Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité).....</i>	

Codes	Montants
168	4.049,93
1681	4.049,93
1682	

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales (méthode du report variable ou méthode du report fixe, ...)

ÉTAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxx	552,50
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés.....	8002		
Amortissements.....	8003		
Ecart de conversion..... (+)/(-)	9980		
Autres..... (+)/(-)	8004	-552,50	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)		
Dont:			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement ..	200/2		
Frais de restructuration.....	204		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	247.261,56
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	65.315,58	
Cessions et désaffectations.....	8032	52.549,68	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8042		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99812	-1.331,64	
Autres variations..... (+)/(-)	99822	-123.946,76	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	134.749,06	
Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice.....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	161.002,05
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	35.010,79	
Repris.....	8082		
Acquis de tiers.....	8092		
Annulés.....	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8112		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99832	-932,49	
Autres variations..... (+)/(-)	99842	-123.946,76	
Au terme de l'exercice.....	8122	71.133,59	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>63.615,47</u>	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.412.546,88
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	30,02	
Cessions et désaffectations.....	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8181		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99851	-12.315,53	
Autres variations..... (+)/(-)	99861	-2.679.859,99	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.720.401,38	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers.....	8221		
Annulées.....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8241		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99871		
Autres variations..... (+)/(-)	99881		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.639.386,58
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	56.872,81	
Repris.....	8281		
Acquis de tiers.....	8291		
Annulés.....	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8311		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99891	-1.819,06	
Autres variations..... (+)/(-)	99901	-1.212.299,95	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	482.140,38	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	1.238.261,00	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	6.222.278,50
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8162	63.252,94	
Cessions et désaffectations.....	8172	56.890,55	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8182		
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99852	-39.904,39	
Autres variations..... (-)/(+)	99862	-1.673.282,78	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	4.515.453,72	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8212		
Acquises de tiers.....	8222		
Annulées.....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8242		
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99872		
Autres variations..... (-)/(+)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.303.543,20
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8272	344.341,09	
Repris.....	8282		
Acquis de tiers.....	8292		
Annulés.....	8302	42.622,74	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8312		
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99892	-23.054,80	
Autres variations..... (-)/(+)	99902	-1.187.620,66	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	2.394.586,09	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	2.120.867,63	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATERIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.300.245,28
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	26.089,74	
Cessions et désaffectations.....	8173	18.648,79	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8183		
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99853	-1.432,51	
Autres variations..... (-)/(+)	99863	-892.646,40	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	413.607,32	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213		
Acquises de tiers.....	8223		
Annulées.....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8243		
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99873		
Autres variations..... (-)/(+)	99883		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.258.514,23
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	8.995,08	
Repris.....	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés.....	8303	11.951,86	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (-)/(+)	8313		
Ecarts de conversion..... (-)/(+)	99893	-933,52	
Autres variations..... (-)/(+)	99903	-879.045,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	375.578,93	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	38.028,39	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	13.531.736,97
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8164		
Cessions et désaffectations.....	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8184		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99854		
Autres variations..... (+)/(-)	99864	-13.465.622,46	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	66.114,51	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8214		
Acquises de tiers.....	8224		
Annulées.....	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8244		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99874		
Autres variations..... (+)/(-)	99884		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.512.009,52
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8274	16.528,61	
Repris.....	8284		
Acquis de tiers.....	8294		
Annulés.....	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8314		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99894		
Autres variations..... (+)/(-)	99904	-8.485.666,84	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	42.871,29	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	<u>23.243,22</u>	
DONT :			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	23.243,22	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	514,36
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations.....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8185		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99855		
Autres variations..... (+)/(-)	99865	-514,36	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195		
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8215		
Acquises de tiers.....	8225		
Annulées.....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8245		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99875		
Autres variations..... (+)/(-)	99885		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	343,03
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers.....	8295		
Annulés.....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8315		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99895		
Autres variations..... (+)/(-)	99905	-343,03	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	18.532,91
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée.....	8166	674,85	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8186		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99856	-180,50	
Autres variations..... (+)/(-)	99866		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	19.027,26	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers.....	8226		
Annulées.....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8246		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99876		
Autres variations..... (+)/(-)	99886		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers.....	8296		
Annulés	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8316		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99896		
Autres variations..... (+)/(-)	99906		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	19.027,26	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	8,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions.....	8362		
Cessions et retraits.....	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8382	3.299.620,00	
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	3.299.628,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8412		
Acquises de tiers.....	8422		
Annulées.....	8432		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8472	3.299.620,00	
Reprises.....	8482		
Acquises de tiers.....	8492		
Annulées	8502		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	3.299.620,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice.....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice..... (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice.....	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	(284)	<u>8,00</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	268.498,00
Mutations de l'exercice			
Additions.....	8582		
Remboursements.....	8592		
Réductions de valeur actées.....	8602		
Réductions de valeur reprises.....	8612		
Ecarts de conversion..... (+)/(-)	99952		
Autres..... (+)/(-)	8632	-268.498,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE.....	(285/8)	<u> </u>	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE.....	(8652)	<u> </u>	

ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice	9910P	xxxxxxxxxxxxxxx	-2.236.430,17
Mutations de l'exercice:			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé..... (+)/(-)	99002	-3.660.904,10	
Autres variations..... (+)/(-)	99003		
Autres variations <i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
Réserves consolidées au terme de l'exercice	(9910)	-5.897.334,27	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

ÉCARTS POSITIFS	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention.....	99031		
Amortissements.....	99041		
Écarts portés en résultats.....	99051		
Autres variations.....	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99071		
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention.....	99033		
Amortissements.....	99043		
Écarts portés en résultats.....	99053		
Autres variations.....	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99073		
ECARTS NEGATIFS			
CONSOLIDATION			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072P	xxxxxxxxxxxxxxx	75.075,20
Mutations de l'exercice:			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention.....	99032		
Amortissements.....	99042		
Écarts portés en résultats.....	99052	-75.075,20	
Autres variations.....	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99072		
MISE EN EQUIVALENCE			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice :			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention.....	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention.....	99034		
Amortissements.....	99044		
Écarts portés en résultats.....	99054		
Autres variations.....	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99074		

ÉTAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières.....	8801	372.560,18
Emprunts subordonnés.....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8821	
Dettes de location-financement et assimilées.....	8831	300.250,82
Etablissements de crédit.....	8841	72.309,36
Autres emprunts.....	8851	
Dettes commerciales.....	8861	
Fournisseurs.....	8871	
Effets à payer.....	8881	
Acomptes reçus sur commandes.....	8891	
Autres dettes.....	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année.....	(42)	372.560,18

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières.....	8802	561.771,80
Emprunts subordonnés.....	8812	322.598,53
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8822	
Dettes de location-financement et assimilées.....	8832	83.435,66
Etablissements de crédit.....	8842	118.634,55
Autres emprunts.....	8852	37.103,06
Dettes commerciales.....	8862	145.724,39
Fournisseurs.....	8872	145.724,39
Effets à payer.....	8882	
Acomptes reçus sur commandes.....	8892	
Autres dettes.....	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir.....	8912	707.496,19

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières.....	8803	
Emprunts subordonnés.....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8823	
Dettes de location-financement et assimilées.....	8833	
Etablissements de crédit.....	8843	
Autres emprunts.....	8853	
Dettes commerciales.....	8863	
Fournisseurs.....	8873	
Effets à payer.....	8883	
Acomptes reçus sur commandes.....	8893	
Autres dettes.....	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.....	8913	

DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	685.343,59
Emprunts subordonnés.....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8942	
Dettes de location-financement et assimilées.....	8952	19.631,73
Etablissements de crédit.....	8962	665.711,86
Autres emprunts.....	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs.....	8992	
Effets à payer.....	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts.....	9032	
Rémunérations et charges sociales.....	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation	9062	685.343,59

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
<i>Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique.....</i>	99083	639.900,29	16.684.852,02
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel.....	90901	53	145
Ouvriers.....	90911	35	116
Employés.....	90921	18	29
Personnel de direction.....	90931		
Autres.....	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales.....	99621	501.206,71	6.673.277,40
Pensions.....	99622		
<i>Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées</i>	99081	3	97
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel.....	90902		
Ouvriers.....	90912		
Employés.....	90922		
Personnel de direction.....	90932		
Autres.....	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales.....	99623		
Pensions.....	99624		
<i>Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées</i>	99082		
RÉSULTATS EXCEPTIONNELS			
Ventilation des autres produits exceptionnels			
Régularisation d'exercices antérieurs		0,00	41.513,68
Produits exceptionnels LCE		2.187.361,36	1.637.975,24
Ventilation des autres charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles LCE		2.600,00	12.579,25
Pénalités et amendes diverses		600.000,00	0,00
Résultat de déconsolidation Evadix Bilog		63.128,83	0,00
Résultat de déconsolidation Casterman Printing		1.912.238,21	0,00

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice et de l'exercice précédent

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leur actifs propres, pour sûreté de dettes et engagements respectivement :		
d'entreprises comprises dans la consolidation.....	99086	1.934.265,51
de tiers.....	99087	
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation, s'ils ne sont pas portés au bilan	9217	
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations	9218	
Engagements importants de cession d'immobilisations	9219	
Droits résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt.....	99088	
aux taux de change.....	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises.....	99090	
autres opérations similaires.....	99091	
Engagements résultant d'opérations relatives:		
aux taux d'intérêt.....	99092	
aux taux de change.....	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires.....	99095	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà effectuées

Evadix SA :

Garantie à concurrence de EUR 187 500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING).

Affectation en gage, à concurrence de EUR 200 000 de tous les droits de l'assurance solde dû, souscrite par la société, avec Pascal Leurquin comme assuré - garantie pour EUR 187 500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING).

Litiges importants et autres engagements importants

Evadix SA:

La société a deux hypothèques en 1er rang pour 371 840 EUR et 350 000 EUR sur le hall 9 sis rue Pasquier Grenier ainsi qu'un mandat hypothécaire pour 32 000 EUR (conséquence de la fusion EVA/EVS).

En cas de non-respect de l'article 58 de la LCE, la société devra rembourser l'intégralité des sommes annulées par la décision du Tribunal de Commerce de Tournai du 22 décembre 2015, soit un montant de EUR 2.187.361,36.

La société est caution solidaire de la société Casterman Printing pour des leasings ING dont le solde à fin 2015 s'élève à 943 milliers d'Euros.

EVADIX MPI et EVADIX LABELS (Roumanie):

Gage sur les terrains et bâtiments (EUR 590.540)

Gage sur les comptes bancaires

Gage sur les machines (EUR 131.323)

Gage sur le stock de matières premières (EUR 392.448)

Gage sur les contrats avec les clients AGRANA ROMANIA et BERGENBIER

Engagements en matière des pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou des dirigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation

La société Evadix SA a souscrit pour son personnel employé titulaire d'un contrat à durée indéterminée une police d'assurance groupe portant sur la retraite, l'accident, l'invalidité ainsi qu'une police d'assurance maladie, hospitalisation et soins de santé. Sa contribution annuelle est d'environ 50% des primes totales.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

À condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour les entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble doivent également être mentionnées:

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations et actions.....	9261		
Créances			
A plus d'un an.....	9301		
A un an au plus.....	9311		
Placements de trésorerie			
Actions.....	9321		
Créances.....	9331		
Dettes			
A plus d'un an.....	9341		
A un an au plus.....	9351		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées.....	9361		
Autres engagements financiers significatifs			
	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières.....	9421		
Produits des actifs circulants.....	9431		
Autres produits financiers.....	9441		
Charges des dettes.....	9461		
Autres charges financières.....	9471		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations et actions.....	9262		
Créances			
A plus d'un an.....	9292		
A un an au plus.....	9302		
Dettes			
A plus d'un an.....	9312		
A un an au plus.....	932		
	9352		
A plus d'un an.....	9362		
A un an au plus.....	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE**

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)**

Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire.....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe

Autres missions d'attestation.....

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale.....

Emoluments des personnes avec lesquelles le(s) commissaire(s) est lié (sont liés)

Emoluments pour l'exercice d'un mandat de commissaire.....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès du groupe

Autres missions d'attestation.....

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale.....

Codes	Exercice
99097	19.791,61
99098	
9505	20.498,00
95061	
95062	
95063	
9507	
95081	
95082	
95083	

MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 133, PARAGRAPHE 6 DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

GROUPE EVADIX
(Société-mère : Evadix S.A.)

Rapport de gestion consolidé

Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2016

Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 119 du Code des sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités du Groupe Evadix - dont la société-mère est Evadix S.A. - et de vous soumettre les comptes consolidés de l'exercice 2015.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

A fin 2015, le périmètre de consolidation du Groupe Evadix est le suivant (selon l'ordre chronologique des participations financières) :

Société	Pourcentage détenu, directement ou indirectement	Capitaux propres au 31/12/2015 (en KEUR)	Résultat net 2015 (en KEUR)
Evadix EST SRL Constituée le 23/01/2006 Société mère roumaine (Pietra Neamt – Roumanie)	99,9%	1.148	5
Evadix MPI SRL constituée le 27/01/2006 Impression sur film plastique (Pietra Neamt – Roumanie)	99,9% (74,45% directement, et indirectement via Evadix EST).	1.804	18
Evadix LABELS SRL Constituée le 21/01/2009 Activités connexe à l'imprimerie (Pietra Neamt – Roumanie).	99,9% (42,6% directement, et indirectement via EST)	571	2

Modification du périmètre au cours de l'exercice 2015

Pour l'exercice 2015, vu les graves difficultés financières de la société Casterman Printing s.a. mettant en péril sa continuité, une procédure en réorganisation judiciaire avec transfert d'activité a été introduite et acceptée par le Tribunal de Tournai le 18 mai 2016. Au vu de ces circonstances, il a été décidé de déconsolider cette société des comptes du Groupe Evadix.

Par ailleurs, la société Evadix Bilog a été mise en faillite le 24/08/2015.

2. EVOLUTION DES AFFAIRES

Le Groupe Evadix exerce ses activités en Belgique et en Roumanie.

Le pôle d'activité développé en Roumanie (et constitué de Evadix MPI, Evadix Labels et Evadix Est) subit une pression importante sur les prix et les volumes. Malgré cela, les résultats des entités roumaines restent légèrement positifs.

De plus, en 2015, elles ont engagé un important investissement de 2,5 millions d'euros pour l'acquisition et l'installation d'une seconde ligne de production d'impression en flexographie. Cet investissement devrait permettre le développement des activités sur les marchés de l'exportation.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2015 s'élève à 52 salariés, dont 3 ouvriers pour la Belgique et 17 employés et 32 ouvriers pour la Roumanie.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

3. SITUATION FINANCIERE : PRESENTATION DU BILAN

L'année 2015 constituant le douzième exercice comptable consolidé du Groupe, la comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent est effectuée ci-dessous.

Des modifications significatives sont constatées entre l'exercice 2014 et l'exercice 2015, celles-ci proviennent de la déconsolidation de Casterman Printing.

Actif**Actifs immobilisés**

Le total des immobilisations (valeur nette comptable après amortissements) est à fin 2015 de KEUR 3.503 contre KEUR 11.127 à fin décembre 2014.

Ces actifs immobilisés se composent essentiellement d'immobilisations corporelles à hauteur de KEUR 3.439 (KEUR 10.772 à fin 2014). En leur sein, les terrains et constructions représentent 36%, les installations, machines et outillage 63% et les machines en leasing 1%.

Actifs circulants

Les actifs circulants s'élèvent à KEUR 1.627 à fin 2015 (KEUR 8.077 au 31 décembre 2014). Ils sont essentiellement composés de stocks et commandes en cours d'exécution pour KEUR 665 (KEUR 1.339 à fin 2014) et de créances à un an au plus pour KEUR 880 (5.071 à fin 2014) - dont KEUR 840 de créances commerciales et KEUR 40 d'autres créances. Les valeurs disponibles s'élèvent à fin 2015 à KEUR 54, pour KEUR 1.572 à fin 2014.

Les comptes de régularisation s'élèvent quand à eux à KEUR 27 pour KEUR 95 à fin 2014.

Le total du bilan à fin 2015 s'élève à KEUR 5.130 contre 19.204 pour l'exercice 2014.

Passif

Les capitaux propres s'élèvent à présent à KEUR 1.975 contre KEUR 6.551 à fin 2014. Ils se composent de KEUR 3.883 de capital souscrit (Evadix s.a.), de KEUR 4.240 de primes d'émission, de KEUR -5.897 de réserves consolidées (KEUR -2.236 à fin 2014), de KEUR -327 d'écarts de conversion et de KEUR 77 de subsides en capital (KEUR 895 à fin 2014).

Les impôts différés sur subsides en capital s'élèvent à KEUR 4 (KEUR 416 à fin 2014).

Le total des dettes du groupe atteint à présent KEUR 3.151 contre KEUR 12.236 pour l'exercice précédent.

Les dettes à plus d'un an (KEUR 707 à fin 2015 contre KEUR 2.661 à fin 2014) concernent des dettes financières à hauteur de KEUR 562. Ce dernier montant se répartit comme suit :

- emprunts subordonnés : KEUR 323 (cette somme est composée de l'emprunt souscrit par Evadix s.a. auprès de la Région Wallonne) ;

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

- dettes de location financement et assimilées : KEUR 83 (principalement sur les filiales roumaines) ;
- établissements de crédit : KEUR 119 (dont KEUR 76 pour l'ensemble les filiales roumaines, et KEUR 43 pour Evadix s.a.) ;
- autres emprunts : KEUR 37 (cette somme est composée d'un prêt souscrit par Evadix s.a. auprès de la Sogepa.)

Les dettes long terme reprennent également KEUR 146 de créances vis-à-vis des fournisseurs suite à la procédure en réorganisation judiciaire d'Evadix Sa.

Parmi les dettes à un an au plus (KEUR 2.306 à fin 2015 contre KEUR 9.331 à fin 2014), les dettes à plus d'un an échéant dans l'année atteignent KEUR 373, les dettes financières à un an au plus KEUR 1.043, les dettes commerciales KEUR 753, les dettes fiscales et sociales à KEUR 44, et les autres dettes KEUR 93.

Les comptes de régularisation du passif s'élèvent à fin 2015 à KEUR 138 pour KEUR 244 à fin 2014.

4. SITUATION FINANCIERE : PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTATS

Le chiffre d'affaires de l'année 2015 s'élève à KEUR 4.171 (KEUR 20.798 en 2014).

La production immobilisée est de KEUR 65 et les autres produits d'exploitation s'élèvent à KEUR 192 (KEUR 527 en 2014).

Le total des ventes et prestations atteint en conséquence KEUR 4.429 contre KEUR 21.429 pour l'exercice précédent.

Les achats en approvisionnements et marchandises passent de KEUR 11.541 à KEUR 2.419.

Les autres coûts des ventes et prestations s'élèvent à :

KEUR	2015	2014
Services et biens divers	799	4.094
Rémunérations et charges sociales	501	6.673
Amortissements et réduct. de valeur	462	1.761
Réductions de valeur	3	0
Provisions pour risques et charges	1	-1
Autres charges d'exploitation	45	174
Amort. s/ écarts de conso positifs	0	0
Total	1.811	12.701

Le résultat d'exploitation ainsi dégagé est de KEUR 199 pour l'exercice 2015 (KEUR -2.813 pour 2014).

Le résultat financier (produits financiers diminués des charges financières) s'élève à KEUR -186 en 2015 contre KEUR -146 en 2014. Il se décompose en KEUR 34

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

(KEUR 249 en 2014) de produits financiers et KEUR 220 (KEUR 396 en 2014) de charges financières dont KEUR 145 de charges de dettes contre KEUR 251 en 2014.

Le résultat courant avant impôts est donc un bénéfice de KEUR 12 pour 2015 (perte de KEUR -2.960 pour 2014).

Le résultat exceptionnel (produits exceptionnels diminués des charges exceptionnelles) s'élève à KEUR -3.667 en 2015 contre KEUR 1.770 en 2014.

Ce résultat exceptionnel résulte principalement de la prise en résultat des impacts positifs et négatifs de la réorganisation judiciaire d'Evadix s.a. et de la réduction de valeur sur participations suite à la déconsolidation de Casterman Printing s.a.

La perte de l'exercice avant impôts atteint dès lors KEUR -3.655 pour une perte de KEUR -1.189 pour l'exercice précédent.

Le résultat consolidé, après prélèvements sur impôts différés (KEUR 1) et impôts sur le résultat (KEUR 8), s'élève à une perte de KEUR -3.661 pour une perte de KEUR -1.135 en 2014.

La perte consolidée atteint donc KEUR -3.661.

5. RESERVES CONSOLIDEES

Les réserves consolidées passent de KEUR -2.236 à fin 2014 à KEUR -5.897 à fin 2015. Cette diminution de KEUR 3.661 se décompose comme suit:

- quote-part du groupe dans le résultat consolidé : KEUR -5.897 ;
- dividendes distribués par Evadix SA à ses actionnaires : KEUR 0.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE - CIRCONSTANCES INFLUENCANT NOTABLEMENT LE DEVELOPPEMENT

Le 12 mai 2016, Casterman Printing a déposée une requête en réorganisation judiciaire. Celle-ci a été acceptée par le Tribunal de Tournai le 18 mai 2016. Cet événement a amené le Groupe Evadix à déconsolider cette filiale des comptes de l'exercice 2015.

Le 10 mars 2016, la vente d'un hall industriel sis rue Pasquier Grenier pour KEUR 800 a permis à Evadix SA de rembourser ses dettes bancaires.

7. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe n'a pas mené d'activités de recherche et de développement au cours de l'exercice.

8. REGLES D'EVALUATION COMPTABLES

Au niveau consolidé, les règles d'évaluation comptables du Groupe n'ont subi aucune modification au cours du dernier exercice comptable par rapport à celui qui lui a précédé.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ**9. MODIFICATIONS DE LA SITUATION JURIDIQUE**

Aucune modification n'a été actée en 2015.

10. RACHATS D'ACTIONS PROPRES

A fin 2015, le Groupe Evadix ne possède pas d'actions propres.

11. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Conformément aux articles 96 et 119 du Code des Sociétés, le Conseil d'administration décrit ci-après les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe Evadix pourrait être confronté au cours de l'exercice 2016.

Risques de marché :

Le groupe Evadix exerce ses activités dans divers secteurs de l'impression pour des clients nationaux et internationaux. Les dépenses des entreprises clientes d'Evadix sont généralement liées à la conjoncture économique globale, européenne ou nationale. Le ralentissement économique provoque une forte baisse des budgets alloués notamment à la publicité.

Risque de liquidité :

Evadix et ses filiales ont recouru à l'endettement de manière significative pour financer les investissements et les besoins de fonds de roulement. Toute faiblesse commerciale pourrait entraîner des difficultés de paiement et de remboursement des dettes commerciales, sociales ou financières. L'appel au marché des capitaux étant par ailleurs très difficile dans les circonstances actuelles, le désendettement du Groupe et sa capacité à faire face aux échéances de remboursement sont directement liés à sa capacité de générer des flux de trésorerie opérationnelle positifs et de financer ses besoins en fonds de roulement.

Risque de taux d'intérêt :

Bien qu'une partie des dettes à long terme soit basée sur des taux d'intérêt fixes, une augmentation des taux d'intérêt ferait peser sur la société des charges financières plus élevées.

Risque crédit :

Evadix et ses filiales pourraient voir leur résultat sérieusement affecté par le non-paiement de factures de montants particulièrement significatifs. D'une manière générale, la stratégie d'entreprise privilégie des relations durables avec des clients solides, ce qui joue un rôle positif dans la limitation de ce risque. Afin de limiter le risque de non paiement de clients, l'entreprise couvre une majeure partie de ses créances clients par une assurance crédit.

Risque technologique :

Evadix évolue dans un secteur où l'avantage technologique est crucial. Celui-ci permet de répondre -entre autres- aux demandes du marché pour des types de production toujours plus complexes. Bien qu'Evadix veille à mettre à niveau son parc machine et qu'elle emploie du personnel compétent en matière de veille technologique, il est toutefois possible que l'arrivée non anticipée d'une nouvelle technologie sur le marché provoque une obsolescence soudaine de son outil de production.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Comme toute autre entreprise ayant massivement recours aux outils informatiques, Evadix pourrait être affectée dans l'une ou l'autre de ses divisions opérationnelles par une panne informatique majeure dont les causes n'auraient pas été prévues et dont les conséquences ne seraient pas palliées par les procédures internes régissant l'organisation des sauvegardes des systèmes et des données. De même, et bien qu'un très grand nombre de mesures de protection soient en vigueur dans l'entreprise, Evadix pourrait être victime de « hacking », ce qui pourrait être de nature à affecter de manière temporaire certains aspects de l'activité d'Evadix.

Risque de dépendance vis-à-vis de clients :

Dans la plupart de ses métiers, Evadix travaille traditionnellement sans contrat pluriannuel, ce qui peut constituer un risque induit par une certaine incertitude quant aux relations commerciales futures. Cependant, le fait que le Groupe travaille pour de nombreux clients actifs dans des secteurs diversifiés est de nature à limiter ce risque.

Risques de financement :

La société entend poursuivre l'amélioration de ses process et de sa productivité, notamment par la mise en œuvre d'investissements stratégiques. Ces investissements requerront la mobilisation de liquidités et l'accès au crédit. L'insuffisance de liquidités ou la difficulté d'obtenir un accès au crédit bancaire seraient donc de nature à compromettre le développement du Groupe.

12. NOMINATION

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2015, il a été entériné la nomination de la société Ambition to Success s.a., représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove, en qualité d'administrateur indépendant et le renouvellement des sociétés Agropellets s.p.r.l., représentée Monsieur Jean-François Gosse, en qualité d'administrateur indépendant et The Next Limit s.p.r.l., représentée par Monsieur Didier de Coninck, en qualité d'administrateur non exécutif pour une durée de deux ans se terminant immédiatement après l'Assemblée Générale de 2017. A l'occasion de cette même Assemblée Générale, il a également été décidé de reconduire Madame Crina Iftimia en qualité d'administrateur exécutif pour une durée de deux ans.

La nomination du cabinet RSM Réviseurs d'Entreprises représenté par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry pour une durée de trois années, a été entérinée lors de l'Assemblée Générale du 11 mai 2015, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes consolidés pour les exercices 2015, 2016, 2017.

Tournai, le 31 mai 2016,

Pour le Conseil d'Administration :

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS



EVADIX SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les déclarations complémentaires requises. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2015 et l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que les annexes.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société pour l'exercice clos 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 5.130.215 Eur et dont le compte de résultats consolidé se solde par une perte de l'exercice de 3.660.904 Eur.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM Revisoren d'Vereenigde - Bedrijfsrevisoren is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent auditing and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Revisoren d'entreprises - Bedrijfsrevisoren Sociëteit - firmen van ondernemers - Siège social: chaussée de Waterloo 1121 - B-1190 Bruxelles
rsm.audit@rsmgroup.be - TVA BE 0475471103 - 0761 Bruxelles - ¹ Société avec à forme commerciale

Member of RSM Taylor Cook Dupont Katoen - Offices in Belgium, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2015, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes qui n'est ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés :

- ▶ Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- ▶ L'assemblée générale ordinaire n'a pas pu se tenir à la date statutaire.

Gosselies, le 1^{er} juin 2016

RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SCRL

COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

CÉLINE ARNAUD
ASSOCIÉE

BERNARD DE GRAND'RY
ASSOCIÉ



comptes annuels statutaires

*Comptes BNB
Rapport de gestion
Rapport du commissaire*

EVADIX

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **EVADIX**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Quai Donat Casterman

N°: 71

Boîte:

Code postal: 7500

Commune: Tournai

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Mons-Charleroi, division Tournai

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0467.731.030

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

20-07-2010

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du

27-06-2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2015

au

31-12-2015

Exercice précédent du

01-01-2014

au

31-12-2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 1.2, C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.4, C 5.3.5, C 5.3.6, C 5.4.2, C 5.5.2, C 5.8, C 5.16

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

MALCHAIR ROGER

Rue de Mortagne 79/c
7604 Baugnies
BELGIQUE

Début de mandat: 12-05-2014

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur

LEURQUIN Pascal

Rue de Sotriamont 2
1400 Nivelles
BELGIQUE

Début de mandat: 12-05-2014

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur délégué

IFTIMIA CRINA

Rue de Sotriamont 2
1400 Nivelles

BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur

AGROPELLETS SPRL

BE 0898.262.362

Rue du Follet 10/204

7540 Kain (Tournai)

BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 08-05-2017

Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement
par:

GOSSE Jean-François

AMBITION TO SUCCESS SA/NV.

BE 0435.429.337

PETITE FERME DE JARIBOTE 39

1300 Wavre

BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN DE KERCKHOVE Etienne

THE NEXT LIMIT SPRL

BE 0875.795.677

Rue Général Lotz 94

1180 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 08-05-2017

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

DE CONINCK Didier

JARINVEST

BE 0478.367.871

JOSEPH MATHIEU 39

1300 Wavre

BELGIQUE

Début de mandat: 14-05-2013

Fin de mandat: 11-05-2015

Administrateur

Représenté directement ou indirectement
par:

VAN DE KERCKHOVE Etienne

RSM - RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (B00033)

BE 0429.471.656

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2015

Fin de mandat: 14-05-2018

Commissaire

Représenté directement ou indirectement
par:

DE GRAND RY Bernard

Réviseur associé

ARNAUD Céline

Réviseur associé

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>3.482.084,62</u>	<u>6.840.902,69</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21		
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	118.484,93	177.683
Terrains et constructions		22	67.628,51	93.003,02
Installations, machines et outillage		23	27.455,52	37.720,25
Mobilier et matériel roulant		24	157,68	7.187,9
Location-financement et droits similaires		25	23.243,22	39.771,83
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	3.363.599,69	6.663.219,69
Entreprises liées	5.14	280/1	3.363.591,69	6.663.211,69
Participations		280	3.363.591,69	6.663.211,69
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	8	8
Actions et parts		284	8	8
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>843.371,48</u>	<u>1.020.499,26</u>
Créances à plus d'un an		29	694.712,45	763.917,09
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	694.712,45	763.917,09
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	109.491,29	88.177,85
Créances commerciales		40	107.787,56	70.963,49
Autres créances		41	1.703,73	17.214,36
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	24.666,27	156.684,82
Comptes de régularisation	5.6	490/1	14.501,47	11.719,5
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>4.325.456,1</u>	<u>7.861.401,95</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>3.059.844,42</u>	<u>4.856.386,53</u>
Capital	5.7	10	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital souscrit		100	3.882.712,37	3.882.712,37
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11	4.240.232,74	4.240.232,74
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	2.287.434,52	100.073,16
Réserve légale		130	34.542,15	34.542,15
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	2.187.361,36	
Réserves disponibles		133	65.531,01	65.531,01
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	-7.358.025,72	-3.376.984,14
Subsides en capital		15	7.490,51	10.352,4
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>4.049,93</u>	<u>5.523,53</u>
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168	4.049,93	5.523,53
DETTES		17/49	<u>1.261.561,75</u>	<u>2.999.491,89</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17	554.551,33	2.237.149,48
Dettes financières		170/4	408.826,94	447.149,48
Emprunts subordonnés		170	322.598,53	342.857,16
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172	5.744,37	19.631,73
Etablissements de crédit		173	43.380,98	68.170,34
Autres emprunts		174	37.103,06	16.490,25
Dettes commerciales		175	145.724,39	
Fournisseurs		1750	145.724,39	
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		1.790.000
Dettes à un an au plus		42/48	699.021,57	745.309,35
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	38.676,72	156.873,44
Dettes financières		43	500.000	500.000
Etablissements de crédit		430/8	500.000	500.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	60.890,35	79.028,17
Fournisseurs		440/4	60.890,35	79.028,17
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	6.234,02	9.365,34
Impôts		450/3	3.098,8	1.436,68
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.135,22	7.928,66
Autres dettes		47/48	93.220,48	42,4
Comptes de régularisation	5.9	492/3	7.988,85	17.033,06
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>4.325.456,1</u>	<u>7.861.401,95</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	820.882,39	1.012.068,81
Chiffre d'affaires	5.10	70	642.175,54	768.437,01
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	178.706,85	243.631,8
Coût des ventes et des prestations		60/64	814.457,32	1.199.729,61
Approvisionnements et marchandises		60	44.587,6	25.244,28
Achats		600/8	44.587,6	25.244,28
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	499.175,05	511.779,41
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	117.004,58	196.564,54
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	56.933,33	118.145,68
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	81.363,35	329.000
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	15.393,41	18.995,7
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	6.425,07	-187.660,8
Produits financiers		75	3.964,66	3.117,64
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	1.098,32	253,86
Autres produits financiers	5.11	752/9	2.866,34	2.863,78
Charges financières	5.11	65	112.699,48	76.637,2
Charges des dettes		650	89.667,53	63.993,51
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	23.031,95	12.643,69
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-102.309,75	-261.180,36
Produits exceptionnels		76	2.213.432,02	9.483,67
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	26.070,66	9.483,67
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9	2.187.361,36	
Charges exceptionnelles		66	3.906.202	1.184.365,16
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	3.299.620	1.086.137,32
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	3.982	98.227,84
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8	602.600	
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-1.795.079,73	-1.436.061,85
Prélèvements sur les impôts différés		780	1.473,6	1.473,6
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	74,09	153,36
Impôts		670/3	74,09	153,36

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
	Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-1.793.680,22	-1.434.741,61
	Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
	Transfert aux réserves immunisées		689	2.187.361,36	
	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-3.981.041,58	-1.434.741,61

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-7.358.025,72	-3.376.984,14
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-3.981.041,58	-1.434.741,61
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-3.376.984,14	-1.942.242,53
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-7.358.025,72	-3.376.984,14
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	1.442,77
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	1.442,77	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	XXXXXXXXXX	1.442,77
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	1.442,77	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	87.043,6
8023		
8033		
8043		
8053	87.043,6	
8123P	XXXXXXXXXX	87.043,6
8073		
8083		
8093		
8103		
8113		
8123	87.043,6	
212		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	380.427,67
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	8181		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	380.427,67	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	8241		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	287.424,65
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	25.374,51	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	8311		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	312.799,16	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	67.628,51	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	322.136,57
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	18.700	
Cessions et désaffectations	8172	56.890,55	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	283.946,02	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	284.416,32
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	14.696,92	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	42.622,74	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	256.490,5	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>27.455,52</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	305.441,52
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173	18.115,88	
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	287.325,64	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	298.253,62
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	333,29	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	11.418,95	
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	287.167,96	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	157,68	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	66.114,51
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	8184		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	66.114,51	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	8244		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXX	26.342,68
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	16.528,61	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	8314		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	42.871,29	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	25	<u>23.243,22</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252	23.243,22	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	8.087.019,02
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371	531.591,58	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	7.555.427,44	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	1.423.807,33
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	3.299.620	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	531.591,58	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	4.191.835,75	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>3.363.591,69</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	8
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	8	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	8	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	8623		
Autres	8633		
	(+)/(-)		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
EVADIX EST Strada Chimiei 1 Savinesti ROUMANIE Parts nominatives	502.307	99,99		31-12-2014	EUR	1.143.654	3.007
EVADIX MPI Strada Chimiei 1 Savinesti ROUMANIE Parts nominatives	1.012.521	74,45	25,54	31-12-2014	EUR	1.758.383	-976
EVADIX LABELS Strada Chimiei Savinesti ROUMANIE Parts nominatives	100.947	42,6	57,4	31-12-2014	EUR	583.028	5.281
CASTERMAN PRINTING BE 0478.947.792 Société anonyme Quai Donat Casterman 71 7500 Tournai BELGIQUE Parts nominatives	29.107	99,98		31-12-2014	EUR	6.027.907,04	-830.871,87

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
14.501,47

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	3.882.712,37
100	3.882.712,37	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	3.003.525
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives
Actions au porteur et/ou dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

Actionnaires	Nombre d'actions	En % du capital	En % du droit de vote
Famille Leurquin	1.316.727	43.84	43.84
Mr Roger Malchair	320.100	10.66	10.66
Mr Thierry Lahaye	186.892	6.17	6.17

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	38.676,72
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	13.887,36
Etablissements de crédit	8841	24.789,36
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	38.676,72
--	----	------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	408.826,94
Emprunts subordonnés	8812	322.598,53
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	5.744,37
Etablissements de crédit	8842	43.380,98
Autres emprunts	8852	37.103,06
Dettes commerciales	8862	145.724,39
Fournisseurs	8872	145.724,39
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	554.551,33
--	------	-------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	
--	------	--

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	322.598,53
Emprunts subordonnés	8931	322.598,53
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	322.598,53
--	------	-------------------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	19.631,73
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés
 Dettes de location-financement et assimilées
 Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8942	
8952	19.631,73
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	19.631,73

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Codes	Exercice
9072	
9073	3.022,9
450	75,9
9076	
9077	3.135,22

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer

Exercice
7.988,85

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	5.883,48	7.391,46
9086	3	5
9087	3,8	5
9088	5.000	6.893
620	76.208,08	150.352,17
621	28.762,18	54.146,88
622	4.598,59	4.183,07
623	7.435,73	-12.117,58
624		
(+)/(-) 635		
9110		
9111		
9112	81.363,35	329.000
9113		
9115		
9116		
640	14.525,41	18.127,7
641/8	868	868
9096		
9097	1	
9098	37	
617	801,45	

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	2.861,89	2.861,89
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	22.990,86	12.643,69
	41,09	

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement**Intérêts intercalaires portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Frais de banque

Ecart sur règlements

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels**

Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés corporels

Produits exceptionnels LCE

Produits exceptionnels LCE interco

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Réduction de valeur sur immobilisations financières

Moins-value sur réalisation d'actifs immobilisés

Pénalités et amendes diverses

Charges exceptionnelles de restructuration interco

Exercice
26.070,66
665.733,86
1.521.627,5
3.299.620
3.982
600.000
2.600

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA
Clôture de faillite Evadix DMS
Affectation à la réserve immunisée LCE

Codes	Exercice
9134	74,09
9135	74,09
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	16.743,72
	559.888
	2.187.361,36

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	2.089.958,96
9142	2.089.958,96
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	119.694,53	113.768,03
9146	162.585,87	185.110,36
9147	10.417,13	25.133,48
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
 Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
 Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	67.628,51
9171	753.840
9181	
9191	23.243,22
9201	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques	
Valeur comptable des immeubles grevés	9162
Montant de l'inscription	9172
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)	9213
Marchandises vendues (à livrer)	9214
Devises achetées (à recevoir)	9215
Devises vendues (à livrer)	9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Garantie à concurrence de EUR 187 500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING)

Affection en gage, à concurrence de EUR 200 000 de tous les droits résultants de l'assurance solde dû, souscrite par la société, avec Pascal Leurquin comme assuré - garantie pour EUR 187500 de la SOWALFIN (50% Fortis et 50% ING)

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La société a souscrit pour son personnel employé titulaire d'un contrat à durée indéterminée une police d'assurance groupe portant sur la retraite, l'accident, l'invalidité ainsi qu'une police d'assurance maladie, hospitalisation et soins de santé. Sa contribution annuelle est d'environ 50% des primes totales.

En cas de non-respect de l'article 58 de la LCE, la société devra rembourser l'intégralité des sommes annulées par la décision du Tribunal de Commerce de Tournai du 22 décembre 2015, soit un montant de EUR 2 187 361,36.

La société a deux hypothèques en 1er rang pour 371840 EUR et 350000 EUR sur le hall 9 sis rue de la Borgnette 2 ainsi qu'un mandat hypothécaire pour 32000 EUR (conséquence de la fusion EVA/EVS).

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	3.363.591,69	6.663.211,69
Participations	280	3.363.591,69	6.663.211,69
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291	778.905,11	822.747,19
A plus d'un an	9301	694.712,45	763.917,09
A un an au plus	9311	84.192,66	58.830,1
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	95.027,38	1.794.987,79
A plus d'un an	9361		1.790.000
A un an au plus	9371	95.027,38	4.987,79
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	942.921,76	1.146.920,75
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	31.373,15	28.801,8
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3		
Participations	282		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	19.791,61
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	10.848
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

N°	BE 0467.731.030	C 5.17.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés****Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**

Codes	Exercice
9507	20.669
95071	
95072	
95073	
9509	
95091	
95092	
95093	

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 100 218 999.000 200

Etat des personnes occupées**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1,4	0,7	0,7
Temps partiel	1002	3	2	1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	3,8	2,3	1,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	2.422	1.130	1.292
Temps partiel	1012	2.578	1.280	1.298
Total	1013	5.000	2.410	2.590
Frais de personnel				
Temps plein	1021	56.685,32	26.453,15	30.232,17
Temps partiel	1022	60.319,26	29.937,33	30.381,93
Total	1023	117.004,58	56.390,48	60.614,1
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	5	2,9	2,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	6.893	3.309	3.584
Frais de personnel	1023	196.564,54	94.366,9	102.197,64
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105		3	2,4
110		3	2,4
111			
112			
113			
120		2	1,6
1200			
1201		2	1,6
1202			
1203			
121		1	0,8
1210			
1211		1	0,8
1212			
1213			
130			
134			
132		3	2,4
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	1	
151	37	
152	801,45	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice**Entrées**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210	1		1
211			
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3		3
310	2		2
311	1		1
312			
313			
340			
341			
342	1		1
343	2		2
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	1
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	331
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	3.548,3

RÈGLES D'ÉVALUATION

Groupe Evadix – Exercice 2014

RÈGLES D'ÉVALUATION ÉTABLIES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sans préjudice de l'application des règles d'évaluation reprises ci-dessous, les règles d'évaluation stipulées dans l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises (Code des Sociétés) sont également d'application.

1. Evaluation de l'actif

1.1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition ; les frais de restructuration, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et d'augmentation de capital sont portés à l'actif et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20 %.

Les frais d'émission d'emprunts sont activés et l'amortissement est réparti sur toute la durée de l'emprunt.

Les autres frais d'établissements sont pris directement en charge du compte de résultats.

Les frais de restructuration sont activés et sont amortis selon la méthode linéaire au taux de 20 %.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ; les immobilisations incorporelles, autres que celles acquises de tiers, sont évaluées à leur coût de revient, dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

La durée de l'amortissement est fixée au cas par cas ; toutefois, si les amortissements de frais de recherche et de développement et de goodwill sont répartis sur plus de cinq ans, justification doit en être donnée.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, autres que celles engagées pour le paiement d'une rente viagère ou en vertu d'un contrat de location-financement ou de contrats similaires, sont évaluées à leur valeur d'acquisition.

Les droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrats similaires, sont portés à l'actif, à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

Est repris sous la valeur d'acquisition des biens acquis contre paiement d'une rente viagère, le capital nécessaire au moment de l'acquisition, pour assurer le service de la rente, augmenté du montant payé au comptant et des frais.

Suivant la nature des immobilisations corporelles acquises, le conseil d'administration décide au cas par cas pour chacune des acquisitions de l'exercice de la méthode d'amortissement ainsi que du taux applicable.

En règle, il sera fait application des taux généralement admis par l'Administration des Contributions Directes.

Sauf dérogations décidées, dans le cas d'espèce, par le conseil d'administration, les méthodes d'amortissement et les taux applicables seront les suivants :

- Voir tableau des méthodes d'amortissement en annexe.

Les dotations aux amortissements se font au prorata temporis durant l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables.

Parmi les immobilisations corporelles figurent dans des comptes distincts le matériel informatique ainsi que les logiciels informatiques.

1.4. Immobilisations financières

Les participations et actions sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

La valeur d'acquisition des participations, actions ou parts reçues en rémunération d'apports ne consistant pas en numéraire ou résultant de la conversion de créances, correspond à la valeur conventionnelle des biens et valeurs apportés ou des créances converties. Toutefois, si cette valeur conventionnelle est inférieure à la valeur de marché des biens et valeurs apportés ou des créances converties, la valeur d'acquisition correspond à cette valeur supérieure du marché.

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus. Lorsque leur rendement actuariel, calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme élément constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres, à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur base actualisée.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances, y compris les titres à revenu fixe, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

1.5. Stocks

Matières premières, fournitures et marchandises

Les matières premières, fournitures et marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation à la valeur inférieure de marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des matières premières, fournitures et marchandises est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), par une individualisation du prix de chaque élément.

Produits finis

Les produits finis sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à la valeur de marché à la date de clôture d'exercice, lorsque cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur inférieure de marché ne peut être maintenue si ultérieurement la valeur de marché excède la valeur inférieure retenue pour l'évaluation des stocks.

La valeur d'acquisition des produits finis est déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés) par une individualisation du prix de chaque élément.

Les produits finis fabriqués par l'entreprise même, sont évalués à leur coût de revient.

Le coût de revient des produits finis comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

En-cours de fabrication

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

Commandes en cours d'exécution

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient, majoré compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain.

Le coût de revient des commandes en exécution comprend uniquement :

- le prix d'achat des matières premières, matières consommables et fournitures ;
- les coûts de fabrication qui sont directement imputables au produit ou au groupe de produits ;
- une quote-part d'une partie des coûts indirects de fabrication.

1.6. Créances à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les créances à plus ou à moins d'un an, qui ne sont pas reprises sous la rubrique « immobilisations financières », font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis ou lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable déterminée conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés).

Des réductions de valeur complémentaires sont actées sur les créances à plus ou à moins d'un an pour tenir compte soit de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

1.7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les actions propres de l'entreprise sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les actions sont évaluées au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Les titres à revenu fixe sont évalués au prix d'achat, frais accessoires exclus ou à leur valeur d'apport.

Lorsque le rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme éléments constitutif des intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres à moins que la prise en résultat du rendement actuariel par rapport à la prise en résultat du seul rendement facial n'ait qu'un effet négligeable. La prise en résultats de cette différence se produit, le cas échéant sur une base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

En ce qui concerne des titres dont le revenu est constitué exclusivement, d'après les conditions d'émission, par la différence entre le prix d'émission et la valeur de remboursement, la prise en résultat de cette différence se fait sur une base actualisée, en tenant compte du rendement actuariel à l'achat.

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur complémentaires sont actées pour tenir compte de l'évolution de leur valeur de réalisation ou de marché.

2. Evaluation du passif

2.1. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir les pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Outre les provisions, constituées conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), des provisions sont constituées, le cas échéant, pour couvrir d'autres risques et charges relatifs à :

- des engagements en matière de rente viagère ;
- des charges découlant de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagement de tiers ;
- des charges découlant d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisation
- l'exécution de commandes passées ou reçues ;
- des fluctuations de prix ;
- des positions et marchés à terme en devises ou en marchandises ;
- des garanties ;
- des litiges en suspens.

Les provisions pour les risques et charges citées ci-dessus sont uniquement constituées en cas de risques prévisibles et de charges permanentes qui peuvent exercer une influence sur le résultat de l'exercice en cours ou des exercices suivants. Le montant des provisions est déterminé sur base d'une estimation objective des documents dont les risques et les charges ressortent.

2.2. Impôts différés

Les impôts différés sur les subsides en capital et les plus-values réalisées sont initialement évalués au montant normal de taxation qui les aurait frappés, si ces subsides et plus-values avaient été taxés à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été taxés. L'évaluation se fait sur base du taux d'imposition moyen.

Ils sont évalués sous déduction de l'effet des réductions d'impôts et immunisations dont il est probable, au moment où ces subsides et ces plus-values sont actés, qu'il résultera, dans un avenir prévisible, une diminution de la charge fiscale afférente à ces subsides et ces plus-values.

2.3. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Sans préjudice aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 (Code des Sociétés), les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-financement ou de contrat similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution en capital de la valeur du bien, objet du contrat.

2.4. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

2.5. Conversion de devises

Lorsque, à la date du bilan, des avoirs, des dettes et des engagements libellés en devises étrangères font partie des fonds propres de la société et que ces fonds propres sont soumis à l'impôt, ils sont convertis au cours de clôture du marché au comptant à la date du bilan ou du jour suivant de cotation.

Les montants convertis des devises étrangères sont repris comme suit dans le résultat de l'exercice : les écarts de conversion positifs ne sont pas inclus dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés; les écarts de conversion négatifs sont directement pris en charge au cours de l'exercice concerné.

Groupe Evadix

Annexe aux règles d'évaluation 2014

	Méthode	Taux		
20 Frais d'établissement	Linéaire	20.00%	20.00	Autres frais d'établissement
21 Concessions, brevets et marques				
Frais de recherche et développement	Linéaire	20.00%	20.00%	
21 Licences, logiciels				
Supérieur à 3.000€	Linéaire	20.00%		
Inf. à 3.000€			33.33%	
Goodwill	Linéaire	20.00%		
Acomptes versés sur immob. Incorporelles				Pas d'amt avant la mise en activité du bien
22 Terrains		0.00%		
Frais acquisition terrains		0.00%		
Constructions bâtiments (= neufs)jusque 31/12/2006	Linéaire	5.00%		
Constructions bâtiments (= neufs) à partir de 01/2007	Linéaire	3.33%		
Frais accessoires constructions bâtiments			5.00%	
Immeubles bâtis (= occasions)	Linéaire	5.00%		
ou durée de l'emprunt bancaire				
Frais accessoires sur acquisitions d'immeubles bâtis			5.00%	
ou durée de l'emprunt bancaire				
23 Installations et aménagements			10.00%	
Rayonnages logistiques (neufs, transférés, d'occasion)	Linéaire		10.00%	
Machines et outillages (matériel 'non transportable')				
Sup. à 1.000.000€		6.67%		
Sup. à 500.000€	Linéaire	10.00%		
pour achats jusqu'au 31/12/2005				
Sup. à 200.000€	Linéaire	10.00%		
pour achats dès 01/01/2006				
Sup. à 2500€	Linéaire	20.00%		
Matériel d'occasion	Linéaire	33.33%		
Petit Matériel (Inf. à 2500 € ou matériel léger 'transportable')	Linéaire			20.00%
Matériel d'occasion		33.33%		
24 Mobilier			20.00%	
Matériel de bureau	Linéaire	20.00%		
Matériel d'occasion	Linéaire	33.33%		
Matériel informatique			20.00%	
Sup. à 10.000€	Linéaire	20.00%		
Inf. à 10.000€	Linéaire	33.33%		
Logiciels informatiques			33.33%	
Sup. à 3.000€	Linéaire	20.00%		
Inf. à 3.000€	Linéaire	33.33%		
Matériel promotionnel	Linéaire	20.00%		
Voitures	Linéaire	33.33%		
Véhicules utilitaires	Linéaire	20.00%		
Matériel d'occasion	Linéaire	33.33%		
25 Logiciel détenus en loc fin				
Sup. à 3.000€	Linéaire	20.00%		
ou durée du leasing				
Inf. à 3.000€	Linéaire	33.33%		
Machines détenues en loc fin				
Sup. à 1.000.000€	Linéaire	6.67%		
ou durée du leasing				
Sup. à 500.000€	Linéaire	10.00%		
durée du leasing pour achats jusqu'au 31/12/2005				ou
Sup. à 200.000€	Linéaire	10.00%		
ou durée du leasing pour achats dès 01/01/2006				
Sup. à 2500€	Linéaire	20.00%		
Matériel informatique détenu en loc fin				ou durée du leasing
Sup. à 10.000€	Linéaire	20.00%		
ou durée du leasing				
Inf. à 10.000€	Linéaire	33.33%		
Matériel roulant en loc fin	Linéaire	20.00%		
ou durée du leasing				
Véhicules utilitaires en loc fin	Linéaire	20.00%		
ou durée du leasing				
Autres immob. Détenues en loc fin	Linéaire	20.00%		
ou durée du leasing				
26 Aménagements immeuble loué				
Si 9 ans	Linéaire	11.11%		
Si 10 ans	Linéaire	10.00%		
27 Immob. En cours et acomptes versés				Pas d'amt avant la mise en activité du bien

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIII bis des comptes annuels.

Principes de continuité

A. Evadix s.a.

Le holding du groupe Evadix preste des activités de services centraux dont comptabilité, trésorerie, RH, suivi assurance, juridique, analyses stratégiques, ... pour ses différentes filiales.

Evadix s.a. réalise ces activités avec des ressources humaines peu nombreuses et via le recours à des sous-traitants suite à des réorganisations successives. Le commissaire constate chaque année que, malgré peu d'effectifs, ces tâches sont réalisées avec qualité et dans des délais normaux.

Ces prestations sont facturées aux différentes filiales. Dès lors, le résultat opérationnel d'Evadix s.a. est structurellement positif ainsi que sa trésorerie. Le résultat net peut, certaines années, être négatif à cause de moins-values actées sur les participations mais celles-ci n'ont aucun impact sur la trésorerie et ne mettent pas en péril la continuité.

Evadix s.a. entama fin 2015 une procédure en réorganisation judiciaire suite à la faillite d'Evadix Bilog. En effet, Evadix s.a était caution des engagements de sa filiale en qualité de locataire dans le cadre du bail locatif avec Delta Lloyd (propriétaire) et n'avait pas la capacité de rembourser les montants litigieux. Cette procédure a été acceptée par jugement du Tribunal le 22 décembre 2015 et le contentieux avec Delta Lloyd a été résolu.

Ces différents éléments confirment que la continuité de Evadix s.a. n'est pas mise en péril et que, dès lors, les comptes annuels de l'exercice 2015 peuvent être arrêtés en appliquant les règles d'évaluation de continuité d'exploitation.

B. Evadix EST, Evadix MPI et Evadix labels

Les entités roumaines du groupe Evadix ont terminé leurs 2 derniers exercices sociaux avec des résultats nets positifs et cela malgré une légère baisse du chiffre d'affaires. Ces filiales vivent en « stand alone » en termes de trésorerie depuis plusieurs années.

Au premier semestre 2015, elles ont engagé un important investissement de 2,5 millions d'euros pour l'acquisition et l'installation d'une seconde ligne de production d'impression en flexographie. Cet investissement, dont la source de financement est principalement bancaire, devrait être opérationnel à l'horizon de septembre 2016 et permettre le développement des activités sur les marchés de l'exportation.

Ces différents éléments confirment que la continuité des filiales roumaines de Evadix s.a. n'est pas mise en péril.

Evadix S.A.

Rapport de gestion

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2016

Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 95 du Code des sociétés, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités d'Evadix S.A. et de vous soumettre les comptes de l'exercice 2015.

1. EVOLUTION DES AFFAIRES

A fin 2015, Evadix S.A., la société-mère du groupe Evadix, possède des participations financières dans les sociétés suivantes (selon leur ordre chronologique d'entrée dans le Groupe :

Société	Pourcentage détenu, directement ou indirectement	Capitaux propres au 31/12/2015 (en KEUR)	Résultat net 2015 (en KEUR)
Casterman Printing SA Constituée le 12/12/2002 Pré-presse, impression et brochage (Tournai)	99.9%	-1.331	-7.600
Evadix EST SRL Constituée le 23/01/2006 Société mère roumaine (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9%	1.148	5
Evadix MPI SRL constituée le 27/01/2006 Impression sur film plastique (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9% (74,45% directement , et indirectement via Evadix EST).	1.804	18
Evadix LABELS SRL Constituée le 21/01/2009 Activités connexe à l'imprimerie (Pietra Neamt – Roumanie)	99.9% (42,6% directement, et indirectement via EST)	571	2

Outre la détention des participations financières énumérées ci-dessus, Evadix S.A. preste pour ses différentes filiales entre autres les services qui suivent :

- la **direction générale** au niveau national et international,
- les politiques **commerciales et marketing**,
- la **communication** et les **relations publiques**,
- le **secrétariat général**,
- la **réception** et l'**accueil**,
- le **contrôle de gestion** et le **reporting financier**,
- la **comptabilité** générale et budgétaire,
- la gestion de la **trésorerie** et les **relations bancaires**,
- l'**audit interne** et la coordination de l'**audit comptable externe**,
- le **recouvrement** (en dernier recours),
- la gestion des **ressources humaines**,
- le **conseil fiscal** et **juridique**,
- la gestion des **assurances** et des **véhicules**,
- le suivi administratif des opérations de **développement** et de **fusion et acquisition**.

Le résultat de l'année de la SA Evadix est une perte de KEUR -1.794.

Les frais de structure de la société, contenus par une adaptation constante, ont été répartis par le biais d'une refacturation de frais de gestion aux autres sociétés du groupe.

L'effectif moyen du personnel au cours de l'exercice 2015 s'élève à 4 travailleurs en équivalent temps plein. Le personnel occupé par la société au 31 décembre 2015 est de 3 ouvriers.

Le 24 août 2015, une des anciennes filiales d'Evadix SA, Evadix Bilog a été mise en faillite au regard des importants problèmes de trésorerie qu'elle rencontrait. Cette faillite n'a pas été sans conséquence pour Evadix SA car suite à celle-ci, Delta Lloyd Life Invest, propriétaire des lieux qu'occupait Evadix Bilog, a cité à comparaitre Evadix SA devant le Tribunal de Tournai pour les loyers impayés d'Evadix Bilog en sa qualité de caution.

En effet, conformément au contrat de bail signé entre les deux parties le 30 octobre 2008, Evadix SA s'était portée garante de toutes les obligations d'Evadix Bilog. Par cette citation, Delta Lloyd Life Invest réclamait à Evadix SA la somme de 59.756,94 euros à titre d'arriérés de loyers et charges dues et la somme provisionnelle de 250.000 euros à titre d'indemnité de relocation sur une demande évaluée à 1.209.648,35 euros.

Au vu de sa situation comptable, il était clair qu'Evadix SA n'avait pas la capacité de rembourser les montants réclamés, c'est pourquoi elle déposa le 02 octobre 2015 une requête en réorganisation judiciaire dont le plan a été homologué par le Tribunal de commerce de Tournai le 21 décembre 2015.

Le 22 décembre 2015, le jugement entre Evadix SA et Delta Lloyd Life Invest a été prononcé et a établi que la créance redevable par Evadix SA s'élève finalement à 600.000 euros en tant que créance sursitaire ordinaire.

2. SITUATION FINANCIERE : PRESENTATION DU BILAN

Actif

Actifs immobilisés

Le total des actifs immobilisés est passé de KEUR 6.841 - à fin décembre 2014 - à KEUR 3.482 - à fin décembre 2015.

Ce montant est principalement constitué des participations financières détenues par Evadix Sa dans ses filiales. Après examen, le conseil a décidé d'acter une réduction de valeur sur Casterman Printing de 3.300 K€.

Actifs circulants

Les actifs circulants s'élèvent à KEUR 843 au 31 décembre 2015 (KEUR 1.020 à fin 2014) et sont principalement composés :

- de créances inter-compagnies à plus d'un an pour KEUR 695,
- de créances commerciales qui atteignent KEUR 108 et qui sont majoritairement constituées sur des sociétés du Groupe,
- d'autres créances s'élevant à KEUR 2,

- de valeurs disponibles pour KEUR 25 (KEUR 157 à fin 2014),
- de comptes de régularisation s'élevant à KEUR 14, pour des charges à reporter.

Le total du bilan s'élève à KEUR 4.325 (exercice 2015) contre KEUR 7.861 pour l'exercice précédent.

Passif

Les capitaux propres s'élèvent à KEUR 3.060 contre KEUR 4.856 à fin 2014. Ils se composent de KEUR 3.883 de capital souscrit, de KEUR 4.240 de primes d'émission, de KEUR 66 de réserves disponibles, de KEUR 2.187 de réserves immunisées, de KEUR 34 de réserve légale, de KEUR 7 de subsides en capital et d'une perte reportée de KEUR -7.358. Le capital souscrit est représenté par 3.003.525 actions.

Les impôts différés s'élèvent à KEUR 4.

Les dettes s'élèvent à fin 2015 à KEUR 1.262 soit une diminution globale de KEUR 1.737 par rapport à 2014 (KEUR 2.999) résultant de l'abattement des dettes suite à la procédure en réorganisation judiciaire de fin 2015. Elles sont constituées pour KEUR 555 de dettes à plus d'un an, pour KEUR 699 de dettes à un an au plus et pour KEUR 8 de charges à imputer dans le compte de régularisation.

Les dettes à plus d'un an concernent un emprunt bancaire pour KEUR 43, deux leasings de véhicules pour KEUR 6, des dettes commerciales pour KEUR 146 et deux emprunts contractés auprès de la Sogepa : un emprunt de KEUR 323 et un autre de KEUR 37.

Parmi les dettes à un an au plus, les dettes à plus d'un an échéant dans l'année atteignent KEUR 39 et concernent la partie à court terme de l'emprunt Dexia pour KEUR 25 et la partie à court terme des contrats de leasing pour KEUR 14. L'avance à terme de KEUR 500 a été maintenue.

Les dettes commerciales (dont celles inter-compagnies) s'élèvent à KEUR 61 et les dettes fiscales et sociales à KEUR 6. Pour les comptes courants inter-compagnies, les dettes s'élèvent à KEUR 93 pour 2015.

3. SITUATION FINANCIERE : PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTATS

Le chiffre d'affaires de l'année 2015 s'élève à KEUR 642 contre KEUR 768 pour l'année précédente.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à KEUR 179 et sont constitués par des refacturations inter compagnies et des subsides d'exploitation

Le total des ventes et prestations est en conséquence de KEUR 821.

Les achats en approvisionnements et marchandises s'élèvent à KEUR 45 et consistent en l'achat de fournitures et marchandises refacturées à d'autres filiales.

Les autres coûts des ventes et prestations s'élèvent à :

KEUR	2015	2014
Services et biens divers	499	512
Rémunérations et charges sociales	117	197
Amortissements	57	118
Provisions pour risques et charges	81	329
Autres charges d'exploitation	15	19
Total	769	1.175

Le résultat d'exploitation ainsi dégagé est un bénéfice de KEUR 6 contre KEUR une perte de -188 en 2014.

Le résultat financier (produits financiers moins charges financières) est une perte de KEUR -109 en 2015 contre KEUR -74 en 2014.

Le résultat courant avant impôts s'établit à une perte de KEUR -102 pour 2015 contre un bénéfice de KEUR -261 pour 2014.

Le résultat exceptionnel s'élève à KEUR -1693. Cette perte est causée par plusieurs éléments :

- par une réduction de valeur sur participations pour Casterman Printing (-3.300€),
- par la moins-value (-4k€) due à la vente d'un véhicule cédé à une valeur légèrement inférieure à sa valeur comptable,
- par des honoraires d'avocats payés dans le cadre de la réorganisation judiciaire d'Evadix SA (-3k€),
- par le litige issu de la faillite d'Evadix Bilog (-600k€), car Evadix SA était garante de tous les loyers impayés d'Evadix Bilog envers Delta Lloyd Life Invest et de la bonne exécution du contrat de bail jusqu'à son échéance.

Les charges exceptionnelles s'élèvent dès lors à KEUR 3.906 mais les produits exceptionnels s'élèvent à KEUR 2.187 suite à la LCE et à une plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés (26k€).

La perte de l'exercice avant impôts atteint KEUR -1.795 pour 2015 (contre une perte de KEUR -1.436 pour 2014).

Le résultat de l'exercice, après prélèvement sur impôts différés (KEUR 1), impôts (KEUR 0,1) et transfert du produit de la LCE aux réserves immunisées (KEUR -2.187) est de KEUR -3.981.

Compte tenu du résultat reporté de l'exercice précédent (KEUR -3.377), le résultat à affecter est de KEUR -7.358 (perte).

4. AFFECTATIONS DU RESULTAT

Sur base du résultat à affecter de KEUR -3.377 (perte), le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale l'affectation suivante :

- réserve légale : KEUR 0 ;
- rémunération du capital : KEUR 0 (dividendes bruts) ;
- résultat reporté : KEUR -7.358

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE - CIRCONSTANCES INFLUENÇANT NOTABLEMENT LE DEVELOPPEMENT

Le 12 mai 2016, Casterman Printing a déposée une requête en réorganisation judiciaire. Celle-ci a été acceptée par le Tribunal de Tournai le 18 mai 2016. Cet événement a amené le Groupe Evadix à déconsolider cette filiale des comptes de l'exercice 2015.

Le 10 mars 2016, la vente d'un hall industriel sis rue Pasquier Grenier pour KEUR 800 a permis à Evadix SA de rembourser ses dettes bancaires.

6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'année écoulée.

7. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

La société ne possède pas de succursale.

8. REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation de la société sont basées sur les règles d'évaluation du Groupe Evadix depuis l'intégration de cette activité au sein du périmètre de consolidation.

Les règles d'évaluation comptables de la société n'ont subi aucune modification au cours du dernier exercice comptable par rapport à celui qui lui a précédé.

9. PERTES REPORTEES ET REGLES COMPTABLES DE CONTINUTE

Compte tenu que le bilan de la société fait apparaître une perte reportée, l'article 96 du Code des Sociétés impose au Conseil d'administration de justifier l'application des règles comptables de continuité.

En ce qui concerne la société Evadix s.a. (société holding et faitière du Groupe), la perte reportée est pour l'essentiel le fruit de réductions de valeur ou de moins-values sur participations actées au cours de ces dernières années (Evadix DMS, à concurrence de 621

k€; Evadix Bilog, à concurrence de 861 k€, Etibel International à concurrence de 98 k€, le pôle roumain à concurrence de 892 k€,) et des déboires connus avec une ancienne filiale (Evadix Etibel).

La perte de l'exercice 2015 (-1.794k€) résulte quant à elle d'une réduction de valeur sur participations pour Casterman Printing (3.300k€).

Dès lors le conseil d'administration décide de la poursuite des activités de la société.

10. RACHATS D' ACTIONS PROPRES

A fin 2015, Evadix s.a. ne possède pas d'action propre.

11. DEMISSIONS ET NOMINATIONS

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2015, il a été entériné la nomination de la société Ambition to Success s.a., représentée par Monsieur Etienne Van de Kerckhove, en qualité d'administrateur indépendant et le renouvellement des sociétés Agropellets s.p.r.l., représentée Monsieur Jean-François Gosse, en qualité d'administrateur indépendant et The Next Limit s.p.r.l., représentée par Monsieur Didier de Coninck, en qualité d'administrateur non exécutif pour une durée de deux ans se terminant immédiatement après l'Assemblée Générale de 2017. A l'occasion de cette même Assemblée Générale, il a également été décidé de reconduire Madame Crina Iftimia en qualité d'administrateur exécutif pour une durée de deux ans.

La nomination du cabinet RSM Réviseurs d'Entreprises représenté par Madame Céline Arnaud et Monsieur Bernard de Grand Ry pour une durée de trois années, a été entérinée lors de l'Assemblée Générale du 11 mai 2015, en vue d'effectuer l'audit et la certification des comptes annuels pour les exercices 2015, 2016, 2017.

12. INTERETS OPPOSES DE NATURE PATRIMONIALE – ARTICLE 523 DU CODE BELGE DES SOCIETES

Les administrateurs déclarent ne pas avoir eu, au cours de l'exercice écoulé, ni directement ni indirectement un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant de la compétence du Conseil d'administration.

13. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Conformément aux prescrits des articles 96 du Code des Sociétés, le Conseil d'administration décrit ci-après les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée. Il est renvoyé au rapport de gestion consolidé quant à l'ensemble des risques opérationnels et autres auxquels sont exposées les filiales et qui pourraient avoir indirectement un impact sur la société.

Pour l'exercice 2016, il devrait peser sur la société les risques et incertitudes suivants :

- La société s'est endettée de manière significative pour financer ses investissements. L'essentiel des revenus de la société provenant de la facturation de services aux filiales, toute faiblesse commerciale d'une filiale pourrait entraîner des difficultés de paiement y compris envers la maison-mère, et donc des problèmes de liquidité touchant à sa capacité de remboursement des emprunts.
- Bien qu'une partie des dettes à long terme soit basée sur des taux d'intérêt fixes, une augmentation des taux d'intérêt ferait peser sur la société des charges financières plus élevées.

Evadix SA ne fait pas usage d'instruments financiers spécifiques.

14. COMITE D'AUDIT

Le Comité d'Audit a été nommé par le Conseil pour l'assister dans le contrôle de l'intégrité des comptes du Groupe Evadix, du respect par le Groupe des obligations légales et réglementaires, de l'indépendance du Commissaire, de l'exécution des fonctions d'audit interne du Groupe et des fonctions du Commissaire, et des contrôles internes et de la gestion des risques. Les responsabilités spécifiques du Comité d'Audit figurent dans la Charte du Comité d'Audit.

Le Comité d'Audit est composé d'administrateurs exécutifs et non-exécutifs, ces derniers étant indépendants selon le Code belge des sociétés et le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

Enfin, compte tenu de leurs formations et expériences professionnelles antérieures et actuelles, tous les membres du Comité d'Audit peuvent être considérés comme étant des experts en comptabilité et en audit selon la législation belge.

15. DIVERS

Aucun autre point n'est à signaler.

La séance du Conseil a été levée à l'issue de ce dernier point.

Tournai, le 31 mai 2016

Pour le Conseil d'Administration

EVADIX SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 4.325.456 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 1.793.680 €.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren Scr⁽¹⁾ - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0429.471.655 - RPM Bruxelles - ⁽¹⁾ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

49

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur comptes annuels:

- ▶ Le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi et concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires ;
- ▶ Hormis le fait que l'assemblée générale ordinaire n'a pas pu se tenir à la date statutaire, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Gosselies, le 1^{er} juin 2016

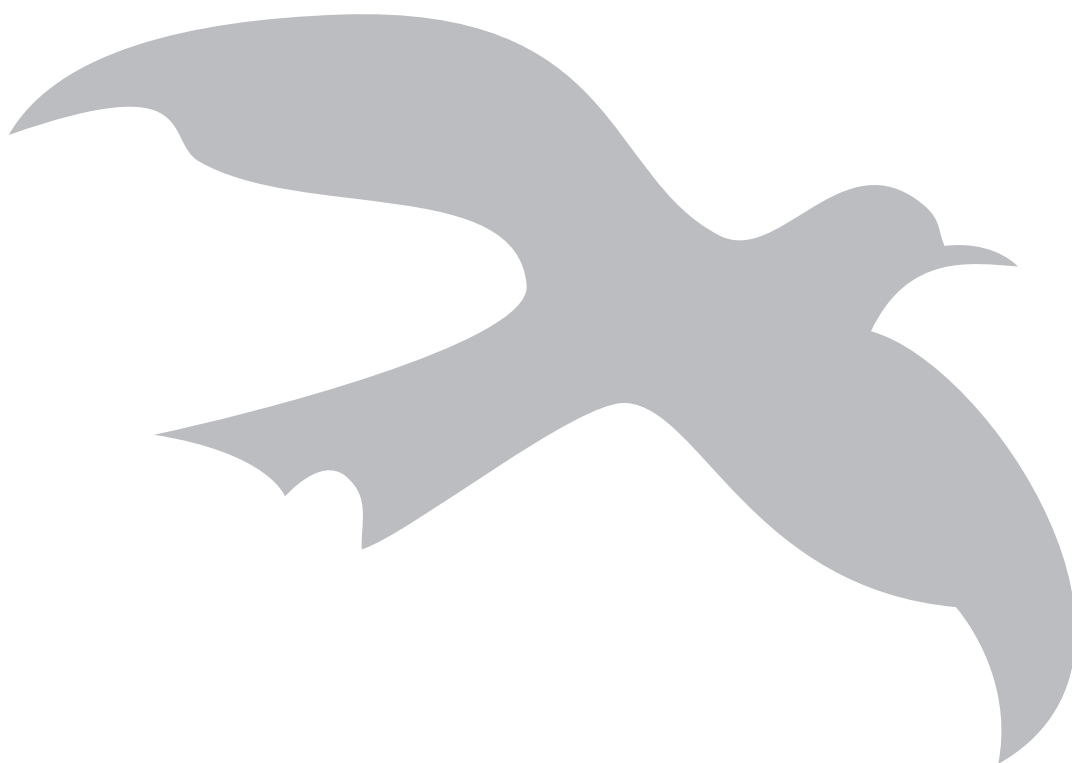
RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES - BEDRIJFSREVISOREN SCRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Arnaud', with a horizontal line extending to the right.

CÉLINE ARNAUD
ASSOCIÉE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Grand'ry', with a horizontal line extending to the right.

BERNARD DE GRAND'RY
ASSOCIÉ



EVADIX 

EVADIX SA
71 Quai Donat Casterman
7500 Tournai, Belgique

Tél: +32 69 895 160
Fax: +32 69 895 170

info@evadix.be
www.evadix.be
